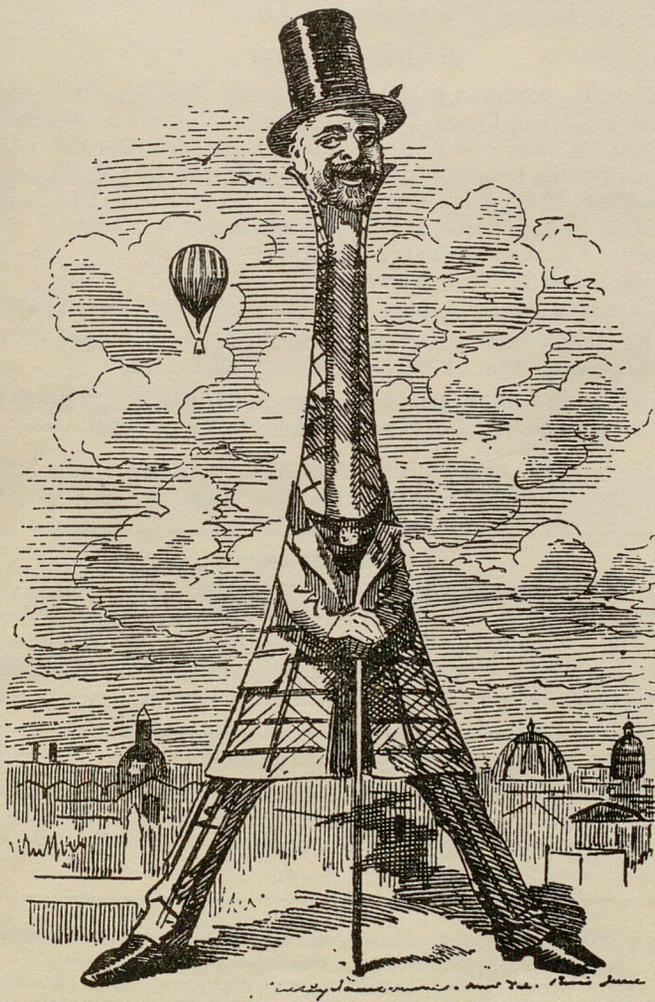


---

REVUE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DU LIBOURNAIS  
ET DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

---



Portrait de M. Eiffel d'après le *Punch*.

# SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LIBOURNE

Fondée le 18 décembre 1932

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 21 Novembre 1960

Siège Social : Musée Robin, 36, rue Thiers à Libourne (Gironde)

Correspondance et envois d'ouvrages : Boîte Postale 175, 33501 Libourne Cedex

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### *Président d'Honneur*

M. Maurice Druon, de l'Académie Française, à l'Abbaye de Faize.

### *Présidents honoraires*

M. Marc Besson, à Libourne (*Président* de 1965 à 1969).

M. André Coffyn, à Bordeaux (*Président* de 1970 à 1979).

M. André Teurlay, à Libourne (*Ass. Gén.* 16 avril 1989).

M. P.-J. Faure, à Libourne (*C. d'Admin.* févr. 1991).

## BUREAU POUR 1992 :

*Membre d'honneur* : Monsieur le Maire de Libourne.

*Président* : M. le Docteur Claude Bénazet, 10, rue de l'Union, à Libourne.

*Vice-Présidents* : M. Jean Vircoulon, à Sainte-Foy - M. Alain Chaume, à Libourne.

*Secrétaire général* : M. Bernard Ducasse, 22, rue Etienne-Sabatié, à Libourne.

*Secrétaire adjoint* : M. Christian Martin, 132, rue J.-J.-Rousseau, à Libourne.

*Trésorier* : Mme Jeanne Darros, 1, rue Président-Carnot, à Libourne.

*Trésorier adjoint* : M. Jean Waltzer, à Libourne.

*Archiviste* : M. Michel Lafitte, à Libourne.

### *Conservateurs du Musée :*

— *Préhistoire-Protohistoire* : M. André Coffyn, 28 bis, rue Maubourguet, Bordeaux.

— *Galloromain-Moyen-Age* : M. Bernard Ducasse, à Libourne.

*Membres du Conseil* : MM. Prof. B. Sandler (*Président* 1985-1990), Daniel Bordier, Jean Lagarde, Bernard Bégouin, Georges Labrande, Ch.-L. Robin.

† *Anciens présidents* : André Gillet (1932-54) - Jean-André Garde (1955-57) - Jacques Lewden (1958-60) - Emile Prot (1961-64) - Bernard Montouroy (1980-84)

## Notes et mémoires

La Société Historique et Archéologique de Libourne n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises par les membres, ou par leurs auteurs, même reproduites dans la *Revue*. Les mémoires, publiés dans leur ordre de réception, doivent être déposés, complets et définitifs, avant toute insertion. La commission des publications ne saurait statuer sur un manuscrit non terminé ou non remis au Secrétariat.

## Prêts d'ouvrages de la Bibliothèque

Les Sociétaires désirant consulter sur place ou emprunter ouvrages et documents, doivent contacter directement l'Archiviste ou le Secrétaire Général, ou les demander *par écrit*, à l'Archiviste, 10 jours avant une séance.

Cotisations pour 1992 : 50 F min. - Abonnement préférentiel sociétaire : 100 F = 150 F

Abonnement non sociétaire : 160 F (avec facture 180 F).

A régler au nom de la Société Historique et Archéologique de Libourne

B.P. 175 - 33501 LIBOURNE CEDEX - CCP Bordeaux 475-94 B

Cette revue, sans but lucratif, paraît grâce à l'aide généreuse de nos amis et bienfaiteurs :

## LES GRANDS VINS DU LIBOURNAIS

SAINT-EMILION : « la plus haute expression des vins de côtes », et aussi des graves exceptionnelles.

COTES :

Château **AUSONE**, 1<sup>er</sup> Grand Cru classé A, ST-EMILION  
Madame DUBOIS-CHALLON - Héritiers VAUTHIER, propriétaires.

GRAVES :

Château **CHEVAL BLANC**, 1<sup>er</sup> Grand Cru classé A, ST-EMILION  
Héritiers FOURCAUD-LAUSSAC, propriétaires.

Château **FIGEAC**, 1<sup>er</sup> Grand Cru classé, ST-EMILION  
A. MANONCOURT, propriétaire.

COTES :

Château **BELAIR**, 1<sup>er</sup> Grand Cru classé, ST-EMILION  
Madame DUBOIS-CHALLON, propriétaire.

Château **CANON**, 1<sup>er</sup> Grand Cru classé, ST-EMILION  
S.E.V. FOURNIER, propriétaire.

Château **BEAUSEJOUR**, 1<sup>er</sup> Grand Cru classé, ST-EMILION  
Héritiers DUFFAU-LAGARROSSE, propriétaires.

Château **CLOS FOURTET**, 1<sup>er</sup> Grand Cru classé, ST-EMILION  
Société Civile du Clos Fourtet, LURTON, propriétaires.

Château **SOUTARD**, Grand Cru classé, ST-EMILION  
Des LIGNERIS, propriétaire.

Château **CAP-DE-MOURLIN**, Grand Cru classé, ST-EMILION  
Jean et Jacques CAPDEMOURLIN, propriétaires.

Château **SANSONNET**, Grand Cru classé, ST-EMILION  
Francis ROBIN, propriétaire - Tél. 57 51 03 65.

Château **MONBOUSQUET**, Grand Cru, ST-EMILION  
Héritiers Daniel QUERRE, propriétaires.

LA MAISON DU SAINT-EMILION

Etablissements **Jean-Pierre MOUEIX, LIBOURNE**  
Quai du Priourat, Libourne - Tél. 57 51 78 96.

POMEROL : « Noble héritage des fiers Hospitaliers »

Château **PETRUS, POMEROL, cru exceptionnel**

Société Civile du Château Pétrus, propriétaire.

Château **L'EVANGILE, POMEROL**

Société Civile du Château l'Evangile,  
Héritiers Paul DUCASSE, propriétaires.

**VIEUX** Château **CERTAN, POMEROL**

Héritiers Georges THIENPONT, propriétaires - Tél. 57 51 17 33.

Château **GAZIN, POMEROL**

E. de BAILLIENCOURT, propriétaire.

Clos **L'EGLISE, POMEROL**

Château **PLINCE, POMEROL**  
Messieurs MOREAU, propriétaires.

Château **NENIN, POMEROL**

Société Civile du Château Nénin, DESPUJOL, propriétaires.

Clos **RENE, POMEROL**

Château **MOULINET-LASSERRE, POMEROL**  
Jean-Marie GARDE, propriétaire.

Château **LA CABANNE, POMEROL**

Jean-Pierre ESTAGER, propriétaire.

Vignobles **J. JANOUeix, LIBOURNE**

Téléphone : 57 51 41 86

Château **LA CROIX, POMEROL**

Château **HAUT-SARPE, Grand Cru classé, ST-EMILION**

Vignobles **MOUEIX Père et Fils**

Château **TAILLEFER, POMEROL** - Tél. 57 51 50 63.



**LIBRAIRIE – PAPETERIE**

**FOURNITURES DE BUREAU**

**MONTESQUIEU**

Ancienne Librairie Anticourt

49, rue Montesquieu – 33500 LIBOURNE – ☎ 57 51 04 15

Le grand négoce : « une aristocratie... »

**BEYLOT ET Cie, LIBOURNE**

HOREAU-BEYLOT et Cie, successeurs  
Maison fondée en 1740 - Tél. 57 51 06 07

LUSSAC, MONTAGNE, PUISSEGUIN, SAINT-GEORGES :  
« Beaux fleurons de la couronne de Saint-Emilion ».

Château de **BARBE BLANCHE**, LUSSAC - ST-EMILION  
S.C.E. Château BARBE-BLANCHE, propriétaire - Tél. 57 74 60 54

Château **LUCAS**, LUSSAC - ST-EMILION  
Marcel VAUTHIER, propriétaire, 33570 Lussac.

Château **LYONNAT**, LUSSAC - ST-EMILION  
Château **RECOUGNE**, BORDEAUX SUPERIEUR  
Les Vignobles Jean MILHADE, 33133 Galgon.

Château de **MUSSET**, MONTAGNE-ST-EMILION  
Madame GADENNE, propriétaire - Tél. 57 24 77 65.

Château de **ROQUES**, PUISSEGUIN-ST-EMILION  
Michel et Françoise SUBLETT, propriétaires  
Tél. 57 74 69 56 - Fax. 57 74 58 80

Château **TEYSSIER**, PUISSEGUIN-ST-EMILION  
Société des Domaines du Château TEYSSIER  
Héritiers DURAND-TEYSSIER, propriétaires

Château des **LAURETS**,  
PUISSEGUIN-ST-EMILION et MONTAGNE-ST-EMILION  
G.F.A. des Domaines des LAURETS et de MALENGIN, propriétaires  
Tél. 57 74 63 03

## LE RESISTANT

*de Libourne et de la Région*

Tous les vendredis

Tous les imprimés

LALANDE DE POMEROL : « la gloire des moines chevaliers... »

Château **BELLES-GRAVES**, LALANDE DE POMEROL  
Madame Jean THEALLET, propriétaire à Néac.

Château **PERRON**, LALANDE DE POMEROL  
Michel-Pierre MASSONIE, propriétaire - Tél. 57 51 35 97.

Château **SERGANT**, LALANDE DE POMEROL  
Les Vignobles Jean MILHADE, 33133 Galgon.

Château **MONCETS**, LALANDE DE POMEROL  
L.-G. et E. de JERPHANION, propriétaires - Tél. 57 51 19 33.

FRONSAC - CANON-FRONSAC : « Gentishommes solides et racés... »

Château **CANON, CANON-FRONSAC**

Mademoiselle HOREAU, propriétaire, Saint-Michel-de-Fronsac.

Château **VRAI-CANON-BOUCHE, CANON-FRONSAC**

Château **LAGUE, FRONSAC**

E. ROUX, propriétaire, Fronsac - Tél. 57 51 24 68

Château de **FRONSAC, FRONSAC**

« La plus belle vue qui soit au monde » (Guibert).

Paul SEURIN, propriétaire - Tél. 57 51 27 46 - 57 51 31 26

Vignobles **Jean PONTY et Fils - 33126 FRONSAC**

Château du **PAVILLON, CANON-FRONSAC.**

Château **GRAND-RENOUIL, CANON-FRONSAC.**

Château **ARNAUTON, FRONSAC**

G.F.A. du Château Arnauton, P. HERAIL, gérant.

Château **LA CROIX, FRONSAC**

Michel DORNEAU, propriétaire - Tél. 57 51 31 28.

Château de **LA RIVIERE, FRONSAC**

S.A. du Château de la Rivière propriétaire - Tél. 57 24 98 01.

Château **MAGONDEAU, FRONSAC**

André GOUJON, propriétaire - Tél. 57 84 32 02.

Château **MAYNE-VIEL, FRONSAC**

R.J. SEZE, Ingén. Agr. Viticulteur, Galgon - Tél. 57 74 30 06.

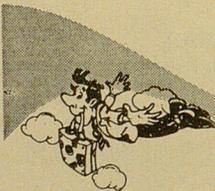
Expédition en bouteilles.

Château **VILLARS, FRONSAC**

Jean-Claude GAUDRIE, propriétaire - Tél. 57 84 32 17

Château **PUY GUILHEM, FRONSAC**

Janine MOTHES, propriétaire - Tél. 57 84 32 08.



*Lambert*  
*Voyages*

LIC. 133.045

84, rue Montesquieu  
LIBOURNE

☎  
57.74.19.10

Un grand BORDEAUX du Fronsadais :

Château **LA GARDE, BORDEAUX SUPERIEUR**

Pierre-Yves ROYER, propriét. à Saint-Romain-la-Virvée - Tél. 57 58 21 05

## LE 14 JUILLET 1889 DANS LE LIBOURNAIS

Le Bicentenaire de la Révolution française de 1789 a été célébré dans un certain consensus. Rares ont été les opposants déclarés ; à tel point que les Français ont paru adhérer avec une certaine indifférence à la fête. La multiplication des cérémonies a démontré l'attachement des Français aux valeurs républicaines. Mais quels étaient les sentiments des Français il y a un siècle ?

Le centenaire a été marqué par l'exposition universelle et la construction de la Tour Eiffel. Dans toute la France, le 14 juillet, depuis peu Fête Nationale, a été l'occasion de manifestations et de banquets. Le Libournais n'a pas manqué de s'associer à ces festivités même si une partie de ses habitants restaient hostiles à la République et au souvenir de la Révolution de 1789. Le journal *L'Union Monarchique* offre des témoignages intéressants sur l'opinion publique du Libournais. On peut seulement regretter que *La Chronique* et surtout *L'Union Républicaine* ne nous aient pas été conservées.

*L'Union Monarchique* rapporte les échos des manifestations de Libourne, Castillon, Lussac et Abzac. Les journalistes insistent sur le peu d'éclat de ces cérémonies et sur le terrorisme républicain à l'égard des populations. La crise boulangiste et les élections prochaines sont aussi l'occasion d'une critique des républicains au pouvoir. L'article sur les commémorations de Libourne montre bien l'opinion monarchiste à l'égard de la Révolution de 1789. Les deux Frances existent bien en 1889 et le rétablissement de la monarchie paraît être encore possible surtout après la disparition du Comte de Chambord et la réunification des courants monarchistes.

Le premier article publié à propos des commémorations de la Révolution paraît le samedi 13 juillet 1889 dans *L'Union Monarchique* sous le titre : Le 14 juillet. Laissons la place au chroniqueur de *L'Union Monarchique* :

### CHRONIQUE

**Le 14 juillet.** — C'est probablement pour la dernière fois que les républicains vont célébrer, demain, la fête de l'orgie, de la trahison, de l'assassinat.

Parmi toutes les dates mémorables de notre histoire nationale, il n'en est pas de plus triste-ment célèbre ; il n'en est pas qui rappellent des crimes plus odieux accomplis avec férocité que les nations civilisées ont en horreur et dont on ne peut trouver d'exemples que chez les peuplades barbares et anthropophages.

N'en déplaise à la légende imaginée par les aigrefins et acceptée par les imbéciles comme parole d'Évangile, la journée du 14 juillet 1789, loin d'être une journée de gloire et de triomphe de la liberté ne fut qu'une immonde bacchanale dans laquelle des troupes avinées, que les francs-maçons avaient fait venir à Paris, se livrèrent aux plus honteux excès.

En voici la preuve tirée du *Moniteur officiel* de l'époque :

« Ce jour-là (le 13 juillet), la capitale semble livrée à la dernière plèbe et aux bandits. Une bande enfonce à coups de hache la porte des Lazaristes, brise la bibliothèque, les armoiries, les tableaux, les fenêtres, le cabinet de physique, se précipite dans les caves, défonce les tonneaux et se saouïle ; vingt-quatre heures après, on y trouve une trentaine de morts et de mourants, noyés dans le vin, hommes et femmes ». (*Moniteur du 17 juillet 1789*).

Voilà la troupe choisie qui marcha sur la Bastille, que le gouverneur de Launay eut le grand tort de rendre sans résister, après avoir reçu d'un officier, de la part du peuple, qu'il ne serait fait de mal à personne.

Le Roi ne voulait pas d'effusion de sang. Mais les truands de la Révolution n'avaient pas peur d'eux, de ces scrupules.

PIERRE PARIS  
CENTRE - 28837 BORDEAUX III  
XXX - 6  
XLIV - 6  
INVENTAIRE

La plupart des invalides qui se trouvaient à la Bastille furent assassinés, malgré la promesse faite au gouverneur. Lui-même eut la tête tranchée, et cette tête, avec celle du prévôt des marchands de Flesselles, fut promenée dans Paris pendant trois jours au bout d'une fourche à trois brins.

Voilà quelques-uns des exploits de ceux dont la légende a fait des héros, les vainqueurs de la Bastille.

« Je ne sache pas, a écrit Saint-Just, qu'on ait jamais vu, sinon chez les esclaves, le peuple porter la tête des plus odieux personnages au bout des lances, *boire leur sang, leur arracher le cœur*. Je l'ai vu dans Paris... J'ai entendu les cris de joie du peuple effréné qui se jouait avec des lambeaux de chair en criant : Vive la liberté ! »

Le cycle Centenaire est accompli. Il est grandement temps, après un siècle entier de révolutions stupides, après avoir été constamment ballotés entre la licence et le despotisme, d'inaugurer enfin une ère de véritable liberté.

Il est temps de signifier congé aux coquins et aux voleurs et de remettre à notre tête des honnêtes gens.

Voilà l'importante besogne qu'accompliront les élections prochaines. (1)

« C'est probablement pour la dernière fois que les républicains vont célébrer, demain, la fête de l'orgie, de la trahison, de l'assassinat », ainsi la légende noire de la Révolution est tout de suite opposée à la légende dorée développée par les Républicains et que rappelle l'article : « la légende imaginée par les aigrefins est acceptée par les imbéciles comme parole d'Évangile ». L'auteur de l'article associe au 14 juillet quelques expressions qui démontrent une critique radicale de la Révolution : « Tristement célèbre », « crimes plus odieux », « férocité... des peuplades barbares et anthropophages », « immonde bacchanale ». Il est intéressant de voir aussi la reprise de la théorie du complot franc-maçon comme cause de la Révolution, thèse popularisée au lendemain de la Révolution par l'abbé Barruel. Le journaliste cherche aussi à défendre la mémoire de Louis XVI en soulignant que « le Roi ne voulait pas d'effusion de sang ». La conclusion s'impose à l'auteur comme au lecteur : « le cycle Centenaire est accompli. Il est grandement temps, après un siècle entier de révolutions stupides, après avoir été constamment ballottés entre la licence et le despotisme, d'inaugurer enfin une ère de véritable liberté, « par cette démonstration la liberté concrète est opposée à la Liberté abstraite des Républicains qui institue « la licence et de despotisme » ».

Après avoir montré le 13 juillet ses réticences à l'égard de la célébration de l'anniversaire du 14 juillet 1789, *L'Union Monarchique* donne un compte rendu des commémorations libournaises dans le numéro du mercredi 17 juillet 1889 :

**Le 14 juillet à Libourne.** — La fête républicaine, dite nationale, a été ce qu'elle était les années précédentes, avec quelques drapeaux et lampions en moins. Pas d'enthousiasme. Dans la journée, — à part la revue du matin, qui a été fort belle, et le concert public donné par l'*Harmonie* dans l'après-midi, — le mouvement n'était pas sensiblement supérieur à celui des dimanches ordinaires.

A part les établissements publics et les maisons des fonctionnaires, les décorations et illuminations ne comptaient pour ainsi dire pas.

Par contre, la place de la Mairie était brillamment illuminée et pavoisée.

Est-ce par mégarde ou avec intention que les illuminations de cette année — anniversaire de 1789 — étaient uniformément d'une teinte rouge de sang ? Quoi qu'il en soit, cette couleur, tout à fait de circonstance, portait plutôt à des pensées tristes et sombres qu'à la joie.

Mais les éclats d'une musique entraînante et la franche gaieté de la jeunesse, qui se livrait avec délire aux entraînements de la danse, ont eu bien vite raison de ce cachet de tristesse, et ce n'est que bien avant dans la nuit que le bal a pris fin.

(1) *L'Union Monarchique*, samedi 13 juillet 1889, p. 2, 1<sup>re</sup> col.

On nous affirme que M. Obissier, arrivant de Paris, n'a fait que s'arrêter quelques minutes à Libourne, d'où il s'est dirigé sur Galgon pour y présider le banquet républicain et chauffer un peu sa candidature, qui, malgré la chaleur de la saison, est presque à la température de la glace.

Pauvre M. Obissier, il aurait bien désiré éloigner de ses lèvres le calice amer de la candidature législative ; mais les opportunistes comptent sur lui pour sauver la situation dans la deuxième circonscription.

Nous le plaignons sincèrement, après avoir été député malgré lui, de vouloir rester député malgré les électeurs.

L'an dernier nous lui avons prédit qu'il serait battu par M. Défargues dans sa candidature au Conseil général. Pas n'est besoin d'être prophète pour lui assurer qu'il aura, cette année, le même sort vis-à-vis de M. Troplong. (2)



*Les Autorités.* Tableau par Lucien Jonas, présenté au Salon de 1911. Monsieur le maire prononce son discours.

Réf. Yves LEQUIN, Histoire des Français XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les citoyens et la démocratie, p. 89

*L'Union Monarchique* affirme tout de suite la réserve essentielle face au Centenaire de la Révolution : « la fête républicaine, dite nationale ». En effet, le journaliste montre le divorce qu'il y a entre les autorités et les Libournais qui ne s'associent que faiblement à la fête. Même s'il faut peut-être nuancer ces affirmations partisans, il reste un fait indéniable que représentent les nombreux suffrages remportés par les candidats monarchistes dans le Libournais, suffrages portés dans ces années par la personnalité du général Boulanger. La critique est virulente et les images utilisées devaient porter parmi des lecteurs acquis d'avance : « Est-ce par mégarde ou avec intention que les illuminations de cette année — anniversaire de 1789 — étaient uniformément d'une teinte rouge de sang ? ».

(2) *L'Union Monarchique*, mercredi 17 juillet 1889, p. 2, 3<sup>e</sup> col.

Le Libournais est aussi le théâtre de la célébration de la Grande Révolution. Castillon offre à *L'Union Monarchique* l'occasion de réitérer ses attaques contre les Républicains libournais. Le samedi 20 juillet 1889 est publié un article sous le titre, le 14 juillet à Castillon.

**Le 14 juillet à Castillon.** — La fête du monument commémoratif de la bataille de Castillon a coïncidé, cette année, avec celle du 14 juillet. Aussi, vers 10 heures, un cortège, composé de M. Forel, président de *l'Union patriotique de la Gironde*, d'un officier délégué, des autorités de Castillon, du bataillon scolaire, etc., entraîné par des marches guerrières, fort bien exécutées d'ailleurs par la fanfare de Mouliez, se rendait avec entrain vers le petit monument destiné à rappeler un des plus hauts faits de notre histoire. C'était, me dit un des assistants, dans un langage emphatique, la France de 1789 allant saluer la France de l'ancien régime.

Alléché par cette belle parole, je prends place dans les rangs, et quelques instants après, nous arrivons tous au pied de la colonne commémorative, contre laquelle une estrade avait été dressée.

— C'est l'autel de la Patrie, me dit le citoyen qui m'avait déjà parlé. Quel n'est pas mon étonnement lorsque je vois s'élançer sur cet autel M. Mazeau, maire de Saint-Philippe et candidat au Conseil d'arrondissement. Que va-t-il faire, bon Dieu ? vient-il s'offrir en holocauste pour tous les crimes commis par la République, et allons-nous le voir s'immoler impitoyablement sous les yeux des spectateurs terrifiés ?... L'émotion était à son comble ; mais on se rassure vite en voyant la victime dérouler et brandir un rouleau de papier. Le premier mouvement des assistants est de fuir, mais ils se ravissent et tendent les oreilles, et M. Mazeau parle, ou plutôt il barbotte et bredouille, ainsi qu'un écolier récitant une leçon mal apprise. Il parle au nom du maire et du Conseil municipal de Castillon, et de quel droit ? Ce n'est pas que je prise beaucoup d'éloquence des membres de notre dite municipalité, mais elle ne me semble guère inférieure à celle du maire de Saint-Philippe, et prendre celui-ci comme porte-parole me paraît être un comble ; car c'était grand pitié de voir le pauvre homme nous raconter, en roulant des yeux effarés, que les soldats de la Révolution avaient fait trembler les tyrans sur leurs trônes. Je crois, Dieu me pardonne, qu'il avait, lui aussi, l'intention de nous faire trembler ; mais il n'a réussi qu'à nous faire rire.

M. Forel vient ensuite, et dans un langage vibrant de patriotisme, nous reconforte et nous charme. Des applaudissements unanimes lui prouvent que tous les cœurs battent à l'unisson du sien.

Le capitaine, représentant le commandant Bonatti, dit aussi quelques paroles, puis on suspend au monument une belle couronne de feuillage ornée d'un ruban tricolore. Cinq ou six personnes s'emploient à cette besogne, et ne réussissent qu'à grand peine. Il paraît que c'est difficile d'attacher des bouts de ficelle.

La cérémonie faite, chacun s'en fut, non pas pour se coucher, comme dans la chanson, mais voir les jeux de tourniquet, la course aux canards, et le soir, le feu d'artifice. Là, par exemple, nous avons été volés comme dans un bois ; il est vrai que nous y sommes habitués. Quelques mauvaises fusées crachant péniblement, et enfin un : Vive la République, qui ne part qu'à moitié et montre en lettres de feu les mots : vive la Répu..., tandis que le reste du mot demeure obscur. Décidément, ça se décolle. Mais où diable M. Gagnard a-t-il acheté ce vieux rossignol ? Il aura voulu, comme d'habitude, faire des économies, et on lui aura donné un feu d'artifice ayant déjà servi ; c'est bien fait ; mais s'il a dépensé pour cette pètarade plus de 25 F, nous protestons énergiquement, car,

*Pour vingt-cinq francs,  
Pour vingt-cinq francs,  
Pour vingt-cinq francs cinquante,  
On allume des feux,  
Qui valent beaucoup mieux. (3)*

P. N.

(3) *L'Union Monarchique*, samedi 20 juillet 1889, p. 2, 4<sup>e</sup> col.

« La France de 1789 allant saluer la France de l'ancien régime », on est loin de cette affirmation en 1889 et *L'Union Monarchique* rappelle au contraire « tous les crimes commis par la République » en utilisant la dérision, arme que les pamphlétaires de la droite traditionaliste manient à la perfection que ce soit Maurice Barrès ou Léon Daudet. « Là, par exemple, nous avons été volés comme dans un bois ; il est vrai que nous y sommes habitués », ce thème est cher à la droite conservatrice, il est souvent résumé par l'expression de « République des voleurs ».

*L'Union Républicaine* est l'adversaire irréductible de *L'Union Monarchique*. Il y a très souvent des passes d'armes entre les deux journaux. La commémoration du 14 juillet est bien entendu l'occasion d'une joute entre les deux périodiques. Le samedi 27 juillet 1889 un article est publié dans *L'Union Monarchique* sur la fête du 14 juillet à Lussac :

**Lussac.** — On nous écrit :

Il y a peu de vrai dans la tartine que nous sert *L'Union Républicaine* sur la fête du 14 juillet, à Lussac.

Cette année, en effet, nous avons vu la manifestation des écoles laïques qui a porté, non la joie, mais la honte dans bien des familles.

D'abord, pour être dans la vérité, mettons 100 enfants au lieu de 200.

Si les parents des jeunes filles surtout, avaient pu prévoir à quoi serviraient leurs enfants, ils les auraient certainement empêchées de prendre part à cette manifestation.

Comme si, à Lussac surtout, il n'y avait pas assez de vacances ordinaires et extraordinaires, pendant toute une semaine et peut-être plus, on a employé les heures de classe à cet exercice des filles et garçons ensemble : Par flanc gauche !... Par flanc droit !... Comme disaient les garçons : il n'y a pas en France une autre commune où les filles fasse l'exercice.

Ce que ne dit pas la tartine, c'est que les trois jeunes filles que leur institutrice, la veuve Eymery, de Bordeaux, désirait, malgré les parents, habiller rouge, bleu et blanc, ont couronné et embrassé la Marianne qu'un instant auparavant il avait fallu épousseter avec un gros balai, tellement elle était sale. Ici le public ne riait plus — et quel public ! non point nombreux comme le prétend la feuille républicaine. — A part les membres de la fanfare Leynier, les participants au banquet populaire — 50 au lieu de 80 — quelques parents, heureux de voir leurs enfants faire honneur au lunch que la générosité bien connue du Maire leur a servi aux dépens des contribuables — et c'est tout.

Si le 14 juillet fut tombé un jour sur semaine, il y aurait eu grève générale à Lussac — Ça se décolle ! — Qu'on en juge par le nombre des drapeaux arborés — Quel contraste avec la fête du Syndicat conservateur le dimanche précédent !

Et le maire, dans un chaleureux discours a osé parler de liberté ! Quel monstrueux mensonge dans sa bouche — on en rit ici — lui, parler de liberté !

Quand à notre digne et trop jeune juge de paix, il est obligé de célébrer les faveurs de la République — il mange au râtelier. — Pouvait-il faire autrement en présence du libéral Leynier ? (4)

La réponse de *L'Union Monarchique* est une remise en cause du compte rendu de *L'Union Républicaine*. Toutes les données chiffrées sont critiquées. Le journal met l'accent sur « la honte dans bien des familles » qui résulta des célébrations du 14 juillet à Lussac et sur le fait que les parents des enfants ayant participé à la fête ont été trompés par les autorités républicaines.

Le samedi 3 août 1889, *L'Union Monarchique* se fait l'écho d'une lettre adressée à *L'Union Républicaine* par M. Edmond Chambarière, boulanger à Lussac. Cette lettre appore d'autres renseignements sur la fête du 14 juillet à Lussac.

(4) *L'Union Monarchique*, samedi 27 juillet 1889, p. 3, 4<sup>e</sup> col.

**Lussac.** — On nous prie d'insérer la lettre suivante qui a été adressée à *L'Union Républicaine* :

« Monsieur le Rédacteur de *L'Union Républicaine*,

Monsieur, dans votre numéro du 19 juillet dernier, sous ce titre : *Le 14 juillet à Lussac* » vous publiez un article non signé, où vous parlez d'un boulanger qui a pris la parole en faveur du général Boulanger.

Etant le seul boulanger de Lussac, présent au banquet et ayant en effet pris la parole au sujet des boulangistes, je me crois suffisamment désigné par l'auteur de cet article pour vous prier de vouloir me permettre de protester par la voie de votre journal contre la mauvaise foi de votre correspondant.

M. Mestayer, juge de paix du canton ayant dit : « les boulangistes sont des idiots et des imbéciles, qui ne voient pas que le beau Boulanger avec sa belle barbe blonde cherche à plaire à leur femme », (c'est là ce que votre correspondant appelle un langage élevé et patriotique), j'ai protesté d'abord contre ces expressions et ensuite contre ces attaques inopportunes. Je lui ai dit que la fête du 14 juillet était la fête de tous les républicains sans distinction d'opinion, qu'il valait mieux réserver ces agressions pour les réunions de la période électorale, mais que dans le banquet c'était un manque de tact d'engager des discussions.

La vérité rétablie, je ne crois pas devoir m'étendre plus loin, cependant, je ne crois pas non plus devoir clore cette réponse sans vous dire que, malgré la phrase élogieuse qui est à l'adresse de M. le maire de Lussac, je n'hésite pas à reconnaître M. Leynier comme étant l'auteur de l'article, ce n'est pas la première fois que ce cher M. Leynier se fait des compliments.

Il dit que je suis mal équilibré, mais, en politique, mon équilibre doit être meilleur que le sien, puisque je ne remplis aucune fonction et que je n'ai jamais sollicité les suffrages des électeurs. Tandis que son équilibre, à lui, repose sur une majorité de trois voix, majorité qu'il s'est faite avec des gens sans aveu, en faveur desquels il a arrêté l'effet de la justice, et le concours de 109 électeurs inscrits, on ne sait à quel titre, sur la liste électorale de Lussac.

Je crois qu'il est plus dans le pétrin que moi.

Comptant sur votre haute équité pour publier cette rectification, je vous prie de recevoir mes remerciements anticipés et mes respectueuses salutations.

Edmond CHAMBARIÈRE, boulanger à Lussac » (5)

Cette lettre nous montre la hauteur du débat politique dans les réunions publiques. « Les boulangistes sont des idiots et des imbéciles, qui ne voient pas que le beau Boulanger avec sa barbe blonde cherche à plaire à leur femme », déclara M. Mestayer, juge de paix du canton, au cours du banquet du 14 juillet à Lussac. Monsieur Edmond Chambarière lui répondit que la fête du 14 juillet était la fête de tous les républicains sans distinction d'opinion. *L'Union Monarchique* a ouvert avec plaisir ses colonnes à cette lettre qui montre les dissensions qui opposent certains républicains. En effet derrière le général Boulanger se trouvaient aussi bien des monarchistes que des républicains déçus de la République opportuniste et de plus le général Boulanger est candidat dans le canton de Lussac où il remporta le tiers des suffrages le 28 juillet 1889.

Le dernier article qui nous donne quelques renseignements sur l'opinion publique en Libournais paraît aussi le samedi 27 juillet 1889 dans *L'Union Monarchique* et concerne la commune d'Abzac. C'est aussi une lettre d'un lecteur.

**Abzac.** — On nous écrit :

Un fait digne de remarque vient de se passer à Abzac, à l'occasion du 14 juillet. Ce jour-là, un banquet de 60 couverts réunissait l'élite du parti républicain d'Abzac.

Un certain E. B..., originaire de la commune et actuellement adjoint dans une école communale de Bordeaux, était venu festoyer nos libérés dans son pays natal. Après avoir porté maints toasts, ce digne membre du corps enseignant s'est trouvé dans un état d'ébriété tel, qu'on a été obligé de l'enlever de la salle.

Ce fait, de la part d'un instituteur, mérite, il me semble d'être signalé.

Pauvre instruction laïque, morale et civique, voilà bien de tes fruits !

*Un abonné* (6)

(5) *L'Union Monarchique*, samedi 3 août 1889, p. 3, 2<sup>e</sup> col.

(6) *L'Union Monarchique*, samedi 27 juillet 1889, p. 3, 4<sup>e</sup> col.



Boulangier à la Ligue des Patriotes.



Boulangier chez les Républicains.



Boulangier dans le grand monde.

« Diarama électoral »,  
l'éventail de la clientèle boulangiste.  
Boulangier caricaturé par J. Blass  
dans le Triboulet, 27 janvier 1889.

Réf. Histoire seconde, Bordas,  
collection C. Quétel, p. 272



« La campagne boulangiste ». Illustration de S. Pèpin dans *Le Grelot*, 28 juillet 1889.  
 Un de ses aspects : la tentative de séduction d'un paysan  
 Réf. Histoire seconde, Boras, collection C. Quétel, p. 272

La critique contre la République s'accompagne d'attaques contre les agents du régime. L'instituteur, « hussard noir de la République », en est le plus couramment l'objet. La lettre d'Abzac fait partie de cette littérature anti-républicaine. Elle a d'autant plus de portée que l'alcoolisme est un des grands fléaux du XIX<sup>e</sup> siècle comme l'a bien montré Zola dans *l'Assommoir* et plus largement dans le cycle des *Rougon-Macquart*.

Le choix du 14 juillet comme fête nationale en 1880 signifiait « que le nouveau régime se réclamait du symbole de la liberté et de la notion de rupture » (7). Ces deux termes repris par les opposants à l'héritage révolutionnaire. Les conservateurs libournais se réclamaient ainsi de la liberté, voulant instituer « une véritable ère de liberté ». De même pour eux la rupture avec l'ordre présent est la seule solution pour le triomphe des « honnêtes gens ». Les monarchistes libournais espèrent dans le sort des élections prochaines ou alors dans la venue au pouvoir d'un homme providentiel, le général Boulanger, qui permettrait le retour à la monarchie. « La Gueuse » est donc encore en 1889 le régime honni d'une partie des Libournais.

Alain CHAUME

(7) Jacques SOLE, *La Révolution en question*, Seuil, 1988, p. 327

## HISTOIRE DE L'EAU A LIBOURNE

(suite et fin)

Du château d'eau repart une conduite de 350 mm de diamètre qui vient, place Decazes se subdiviser en double té alimentant les deux côtés des allées. Des branches du té côté Nord partent les alimentations desservant la route de Paris, la route de Lyon, la place Joffre, la rue Montaudon et le cours des Girondins. Des branches du té côté Sud partent les alimentations du centre ville par les rues Gambetta, Etienne-Sabatié, Montesquieu et Président-Carnot. De cette ossature partent les conduites secondaires destinées à alimenter les conduites transversales. C'est le type même du réseau palmé, sans bouclage. Les conduites secondaires sont allongées au fur et à mesure des demandes avec, semble-t-il toujours le même principe de ne pas boucler les conduites, ce qui finit par constituer dans les culs-de-sac des dépôts considérables.

Les machines à vapeur sont alimentées avec du « charbon de terre ». Ce charbon est livré en gare de Libourne, puis transporté par charette, à Gueyrosse, où il est stocké, dans un magasin à charbon, construit en 1893. 40 tonnes à 24,30 F la tonne reviennent à 1 068 F arrivées à la gare, le transport de la gare à l'usine élévatoire coûte 2 F la tonne, soit 80 F. Mais cette solution apparaît comme mal commode, et la construction d'une cale en bordure de rivière, est décidée en 1893. Pour quoi, en effet, ne pas livrer le charbon, par gabare, directement à l'usine ?

Cependant, la consommation d'eau s'accroissant dans des proportions sensibles, le lavage des filtres demandent trop de main-d'œuvre et le conseil municipal de Libourne décide le forage, à côté de la station de pompage de Gueyrosse de deux puits artésiens. Ces forages, après avoir donné plus que le débit prévu pendant quelque temps (inondation des vignes riveraines), se tarissent brusquement.

En 1937, le conseil municipal décide le forage d'un puits artésien à côté du château d'eau existant rue de Bordes et la création d'un réservoir surélevé de 1 500 m<sup>3</sup> de capacité sur l'ouvrage déjà existant. Le nouveau forage exécuté par Layne-France est équipé d'un corps de pompe immergé à 17 mètres de profondeur entraîné par un moteur vertical débitant sur pompe 250 m<sup>3</sup>/heure. Malheureusement la hauteur de ce nouveau réservoir a été calculée sans tenir compte des pressions dynamiques, et il ne peut, par exemple alimenter les étages supérieurs de l'hôpital Etienne-Sabatié, que s'il est au plein, et sans prévoir de besoins futurs compte tenu du réseau existant. Pendant l'Occupation, la station de pompage de Gueyrosse est pratiquement abandonnée mais en 1945, le puits artésien du château d'eau s'arrête complètement pendant 24 heures. Après cette alerte, la station de pompage en rivière est immédiatement remise en état et l'on envisage de parer au gros inconvénient que représente la main-d'œuvre, dans le lavage des filtres.

Finalement un « accélérateur » décanteur de boues est installé à l'usine de Gueyrosse. mais les finances de la commune ne peuvent supporter l'équipement d'une batterie de filtres automatiques. En même temps, le réseau s'accroissait dans de très grosses proportions : 70 km de réseau en 1957 contre 42 km en 1945, mais en prenant pour principe le bouclage des conduites, en gros et moyens diamètre, par ceintures extérieures, alimentant en bout, les conduites existantes, et de ce fait augmentant les pressions, en tous les points désavantagés du réseau.

En 1958, la Ville de Libourne effectue son alimentation en eau de la façon suivante :

**Production :** Château d'eau = 2 000 m<sup>3</sup> sur puits artésien. Station de Gueyrosse : de 1 600 à 5 000 m<sup>3</sup>/jour (possibilités 16 000 m<sup>3</sup>).

**Distribution :** a) **par pompes :** de l'usine de Gueyrosse, l'eau traitée et stérilisée est refoulée en conduite de diamètre 400 et alimente au passage les conduites secondaires, puis passe dans la conduite de diamètre 350, pour l'alimentation du centre ville et du quartier Nord. L'excédent de l'eau refoulée sur la consommation monte au château d'eau.

b) **par gravité :** l'eau contenue dans le château d'eau alimente à la fois les quartiers Est et Sud par la conduite de 400, Ouest, Nord et Centre ville par la conduite de diamètre 350. Cependant, un rapport nous apprend que :

« Ce système de distribution est cependant dépassé à l'heure actuelle. En effet, le débit demandé croît sans cesse, et nous avons vu ci-dessus qu'il pourrait être de beaucoup plus important dans l'avenir. En dépit des améliorations apportées, il est pratiquement impossible de changer les sections des conduites principales soit par remplacement soit par doublage à cause des charges énormes que la municipalité aurait à supporter. Les pertes de charges devenant très élevées en raison du débit, la solution la plus économique consiste à donner au départ une pression telle qu'elle corresponde à la pression normale au point le plus défavorisé, augmentée de la somme des pertes en charge, en ce point. Le calcul de ces différents éléments nous amène à une surélévation de 12 m du réservoir existant. Ceci d'ailleurs est devenu une nécessité du fait de l'obligation dans laquelle se trouve la municipalité de face face à ses engagements à savoir, l'alimentation du cinquième étage du lycée, l'alimentation de la zone industrielle et de la commune des Billaux. Il est bien évident que la solution rationnelle consisterait à établir deux réservoirs en équilibre, un à chaque station de façon à diminuer au maximum les pertes de charges de transport, et à économiser de ce fait l'énergie motrice des pompes, en leur assurant un débit maximum. Cette solution étant trop onéreuse devra être écartée pour le moment.

A cette époque, le traitement de l'eau s'effectue ainsi : l'eau pompée en rivière est clarifiée dans l'« Accélérateur » grâce à l'adjonction de sulfate d'alumine qui a la propriété de coaguler les boues et de là, s'écoule par gravité, dans les anciens décanteurs statiques puis sur les filtres. De là, l'eau filtrée s'accumule dans une bêche de reprise d'où les pompes la refoulent en conduites, ou au château d'eau. L'eau filtrée est, entre la bêche de reprise et les pompes, stérilisée au chlore gazeux, « procédé » très efficace puisque toutes les analyses bactériologiques font ressortir un nombre nul de colibacilles ».

Le bilan du Service des Eaux pour l'année 1957 se présente ainsi :

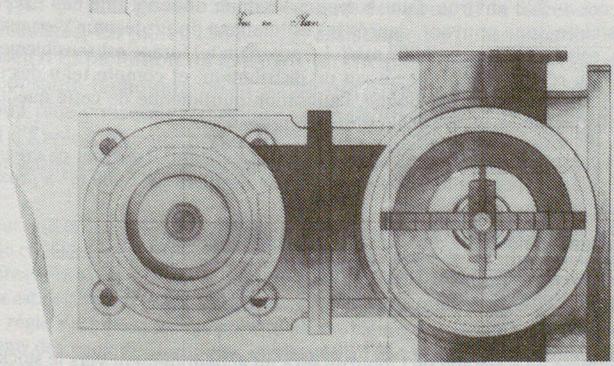
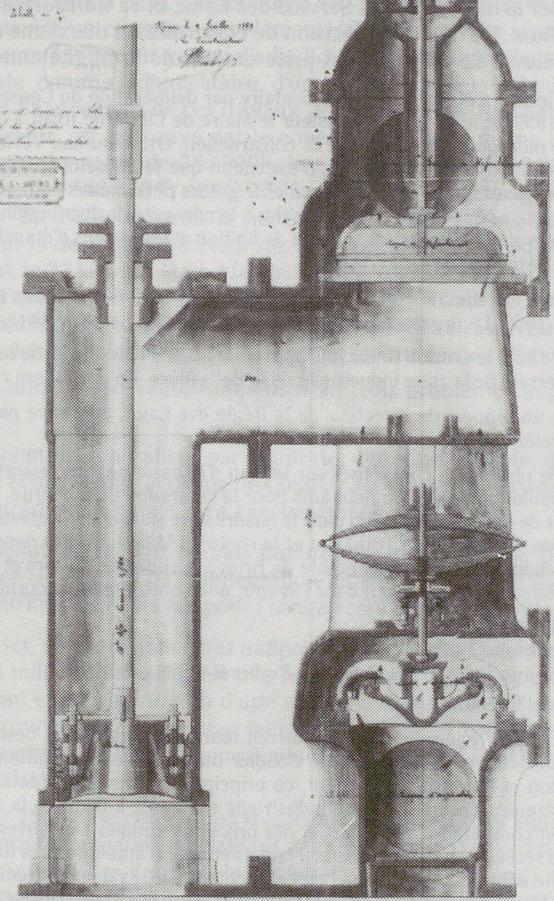
<b>RECETTES :</b>	<b>DÉPENSES :</b>
19 468 093 F	14 303 393 F
18 802 670 F	Annuités d'emprunt : 4 499 277 F
Excédent de recettes 665 423 F	<b>18 802 670 F</b>

Mais sous son équilibre apparent, ce budget cache des difficultés que l'adjoint délégué à la consommation des eaux, J. Limouzin explique à la commission le 18 avril.

« Vous pourriez croire, à la lecture de ces chiffres que le budget des eaux est équilibré. En fait, il ne peut pas vivre dans les conditions actuelles. Le Service des Eaux semble être pour la ville une très lourde charge à cause des annuités d'emprunt, et très souvent des dépenses, dont pourtant la nécessité n'échappe à personne, sont ajournées. Et cependant, le Service des Eaux a lui-même envers la ville des obligations très onéreuses. En effet, nous avons pu relever, en 1957, une quantité d'eau de 227 650 m<sup>3</sup> distribuée gratuitement entre les jardins, les bornes-fontaines, le marché couvert, l'abattoir, les écoles et le lâchage d'eau dans les caniveaux. Dans la forme actuelle du service, il est impossible de récupérer le montant de cette quantité d'eau sur les autres chapitres du budget communal. C'est pour cela, Messieurs, que le Conseil municipal a accepté le principe d'une Régie extra municipale à la mise sur pied de laquelle votre concours nous sera précieux. »

*Dessin n° 7*  
*projeté par E. Windsor*  
*Ingénieur Constructeur à Paris*

*Plan n° 3* *de la machine à vapeur*  
*à vapeur horizontale* *à cylindre*



Plan d'adduction d'eau de 1891 par l'ingénieur NOEL.  
Les machines : pompes élévatoires

Cependant, il faudra attendre la séance du conseil municipal du 28 novembre 1959, sous la municipalité de Robert Boulin (élections des 8 et 15 mars 1959) pour voir se concrétiser la disparition du Service des Eaux, et sa transformation en Régie municipale des Eaux. De même, la décision de construire un deuxième réservoir supplémentaire surélevé, de 2 000 m<sup>3</sup> est prise en juin de la même année.

L'entreprise Vincent a été déclarée adjudicataire par délibération du Conseil municipal en date du 17 juillet 1959, et le 21 juillet, Monsieur le Maire de Libourne fixait à cette entreprise un délai de quatre mois pour l'ensemble de la construction. Or, le bureau Veritas, vérificateur a donné son approbation au plan de détail d'exécution que le 20 octobre 1959. Les travaux ont commencé immédiatement, mais par la suite de gelées persistantes en janvier 1960 d'une part, par suite de certains impératifs techniques dus à la nécessité de distribution continue d'eau provenant des réservoirs inférieurs, les travaux de finition et les enduits d'étanchéité du nouvel ouvrage n'ont été terminés qu'en avril 1960.

La mise en eau a été effectuée début mai, et le procès-verbal de réception provisoire a été délivré le 27 mai 1960. Le procès-verbal de réception définitive a été délivré le 2 juin 1961.

En septembre 1966, le Conseil municipal approuve l'étude d'un projet de forage d'un puits artésien dans un terrain de la zone industrielle de la Ballastière. Ce projet sera réalisé en 1968.

Le 27 janvier, un rapport du directeur de la Régie des Eaux, approuvé par le Préfet, fait le point de la situation :

« Les projets de réalisation concrétisés sur le Plan d'Urbanisme font ressortir dans un proche avenir une population de 45 000 habitants pour la commune de Libourne, présentant nettement deux points de concentration, l'un dans le quadrilatère situé entre le chemin de la Belotte, la route de Castillon, le chemin de Toussaint et la route du Milieu ; l'autre dans la partie Nord de Libourne prolongeant vers le Sud la pointe de Brun à la suite des Castors et de la résidence du Pintey. Nous pouvons donc prévoir, dans l'avenir, une consommation journalière suivante :

1°)  $350 \text{ l} \times 45\,000 = 15\,750 \text{ m}^3$

2°) Zone industrielle 1 000 m<sup>3</sup>

3°) Fourniture aux Billaux et Lalande-de-Pomerol 1 000 m<sup>3</sup>

Soit un total de 17 750 m<sup>3</sup>

Il est évident que la rivière Dordogne pourrait fournir la totalité des besoins journaliers. Il ne serait pas pour cela nécessaire que de doubler ou tripler les installations existantes en moteur, décantation et filtration. Cependant, ce principe imposerait la création de nouvelles conduites très onéreuses puisque la Zone industrielle est située à 6 km de la station de pompage d'une part, et conduirait d'autre part, à des pressions initiales très fortes, incompatibles avec l'équilibre du réseau. Pour cette raison, il faut envisager d'améliorer à la fois la production en eau potable et le débit du réseau actuel en l'alimentant par ses deux extrémités, c'est-à-dire en créant un point de fourniture d'eau au voisinage de la Zone industrielle. Nous avons la chance de disposer à la cote — 300 environ d'une nappe artésienne donnant une eau excellente, et un puits foré dans cette Zone pouvant, d'après les estimations du professeur Vignaux, débiter environ 250 m<sup>3</sup>/h, soit pratiquement 2 000 m<sup>3</sup>/j. Le prix d'un tel forage est sensiblement moins onéreux que celui du renforcement du réseau de distribution, et compte tenu des prétraitements obligatoires des eaux de la Dordogne, l'utilisation quotidienne de cette quantité d'eau permet d'envisager des dépenses d'exploitation moindres ».

« Afin de tenir compte au maximum du réseau récent existant, il y a lieu de créer un nouveau stockage au point de production, soit un réservoir surélevé de 2 000 m<sup>3</sup> à proximité du nouveau forage sur la Zone industrielle.

La capacité totale de stockage après cette production sera de :

— Gueyrosse (galeries filtrantes) 1 800 m<sup>3</sup>

— Rue des Bordes 2 000 m<sup>3</sup>

— Zone industrielle 2 000 m<sup>3</sup>

Ce nouveau volume de stockage de Libourne sera un acheminement vers le stockage définitif prévu au plan d'urbanisme soit 9 800 m<sup>3</sup> ».

Cette même année 1967, le syndicat des Billaux - Lalande-de-Pomerol, signe une convention avec la Régie des Eaux de Libourne, pour « la fourniture de l'eau et la gestion de l'exploitation de la distribution d'eau », pour ces deux communes. La décision de construire un réservoir supplémentaire est prise. En séance du 16 février 1968 est approuvé le procès-verbal d'adjudication qui désigne l'entreprise Galant de Razac-sur-l'Isle comme adjudicataire d'un château d'eau, à la Ballastière, pour 862 753 F. Le financement de ces travaux de construction, fixé par arrêté du ministère de l'Intérieur, est approuvé par le conseil, dans cette même réunion. Pour un montant subventionnable de 780 000F, la subvention est de 15 %, soit 117 000 F. Reste à emprunter 663 000 F, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations aux taux de 5 %. En 1970, apparaît la nécessité de construire un autre réservoir de 2 000 m<sup>3</sup>, pour la desserte du secteur du Verdet. Le projet en est approuvé en Conseil municipal, le 31 janvier. Mais il faudra attendre 1973, pour en voir la réalisation. Ce château d'eau du Verdet, construit par la même entreprise, est financé suivant les mêmes conditions que celui de la Ballastière. Ces deux réservoirs identiques sont construits en béton précontraint dans une forme moderne, élégante et fine.

Dans les années « soixante » apparaissent trois problèmes importants liés à la pollution.

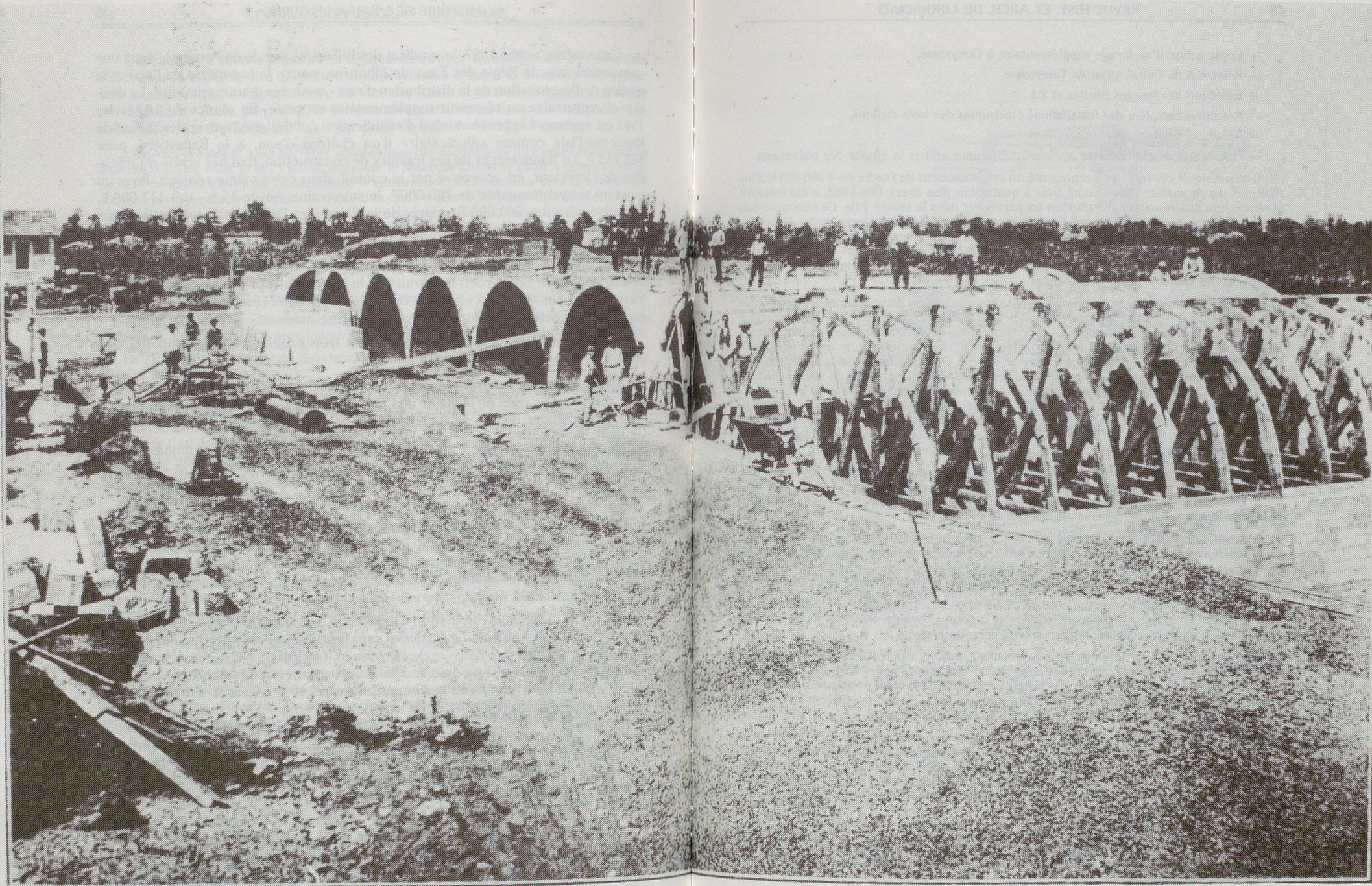
**1** La pollution généralisée par le nitrate, d'origine agricole, des puits du quartier de Plince et de ceux de la plaine de Condat ; secteurs non encore reliés au réseau, obligea à procéder d'urgence à ce raccordement.

**2** La pollution, de plus en plus importante, de l'eau de la Dordogne obligea à reconsidérer la question de l'alimentation en eau par puisage dans la rivière. Ce problème contribua au choix fait pour l'usage accru d'eau de provenance artésienne.

**3** Celle-ci, en provenance des nappes d'eau éocènes venant du Massif-Central et âgées de 3 millions d'années, est très ferrugineuse. Cette particularité favorise le développement et la prolifération d'une espèce d'algue particulièrement friand de fer. Ce qui provoquait la coloration jaunâtre de l'eau. A cela, une seule solution : priver les algues de fer. Il fallut donc doubler chaque puits artésien par une installation de déferrisation.

En février 1980, une convention d'assistance technique est signée avec une des plus vieilles sociétés françaises spécialisées dans le traitement et la distribution de l'eau, la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage (fondée en 1881). (Sa concurrente, la Société Générale des Eaux date de 1853). Cette solution est motivée par la technicité de plus en plus grande du traitement des eaux et la nécessité de faire appel à des spécialistes. En juillet 1984, cette assistance technique est accrue. Le président du Conseil d'Exploitation de la Régie, M. Nicolas, justifie cette décision, par le décès du responsable technique de la Régie qui a entraîné la nécessité d'une assistance beaucoup plus conséquente de la Lyonnaise des Eaux. D'autre part, la volonté du Conseil d'Exploitation de poursuivre et d'intensifier les travaux de rénovation et de modernisation des équipements de desserte en eau de la ville, la rend indispensable :

« Pour que la ville dispose d'un service capable s'assurer en qualité et en quantité la distribution de cet élément indispensable qu'est l'eau potable, de nombreux travaux ont été rendus nécessaires et le seront dans les années à venir. A ce sujet, l'appui technique d'une société spécialisée s'est déjà avéré fructueux et présente des garanties indiscutables pour l'avenir. Depuis 1981, la régie s'est attaquée en priorité au problème des ressources. Au lieu d'une station de traitements des eaux de Dordogne, envisagée à l'époque, on a pu renforcer et moderniser les équipements de Gueyrosse, en effectuant les travaux suivants :



Travaux d'installation des eaux, à Libourne.  
Vue d'ensemble du chantier, *l'Éclair* le 28.04.1892



- Construction d'un forage supplémentaire à Gueyrosse,
- Réfection de l'accélérateur de Gueyrosse,
- Réfection des forages Bordes et Z.I.,
- Réfection complète des installations électriques des trois stations,
- Réfection des toitures de Gueyrosse,
- Installation de chloromètre et turbidimètre pour affiner la qualité des traitements.

L'ensemble de ces travaux a représenté un investissement de l'ordre de 4 000 000 F. (Une station d'eau de surface aurait coûté trois à quatre fois plus cher). Dès 1983, a été entrepris la rénovation du réseau de distribution en particulier dans le centre ville. Ce réseau vétuste est notoirement insuffisant, notamment pour assurer une défense correcte contre l'incendie. Dès octobre 1984, les réseaux du centre ville vont faire peau neuve. Le montant des travaux sera de l'ordre de 1 200 000 F. Cet effort devra être progressivement étendu aux autres parties anciennes de la ville ainsi qu'à l'équipement des quelques écarts encore non desservis (Palus de Condat, les Dagueys, etc...) »

« Enfin, dès à présent, il faut envisager la pose des réseaux qui emprunteront la future rocade et qui permettront de renforcer l'alimentation de la Z.I. et de la future zone des Dagueys. Simultanément, les réservoirs de stockage au sol de Gueyrosse devront avoir rapidement une réfection de leur étanchéité. Au total, c'est un programme prévisionnel de près de 20 millions de F de travaux que la Régie s'appête à mettre en œuvre. C'est la raison pour laquelle, son Conseil d'administration a jugé indispensable, tant pour l'exploitation technique du réseau que pour la mise au point de ces dossiers de travaux, d'augmenter sa collaboration avec la Lyonnaise des Eaux. La Lyonnaise des Eaux, bien connue sur le plan national assure depuis 1980, avec efficacité, la gestion du service d'assainissement de la ville de Libourne. Elle a su également mettre en place, au service de la Régie des Eaux, les personnes compétentes et les méthodes efficaces qui ont été appréciées et qui justifient le choix du Conseil d'Exploitation des Régies ».

En 1981, la ville consomme 2 millions de mètres cubes d'eau (soit 6 000 m<sup>3</sup> par jour en hiver, 14 000 m<sup>3</sup> en été), provenant pour un tiers de la Dordogne et pour deux tiers des puits artésiens. Ceux-ci sont alors au nombre de quatre. Un rue des Bordes, un à la zone industrielle, et les deux autres à Gueyrosse.

Un article du journal « Sud-Ouest » daté du 22 janvier précise : « L'un de ces deux puits de Gueyrosse, qui a été foré en 1929, a été mal fait. Une fausse manœuvre lors de la construction, l'a toujours empêché de donner le débit escompté. Un peu plus tard, le second a été creusé, mais comme il date lui aussi d'une cinquantaine d'années, il aurait besoin d'être remis en état.

« Cela représente de tels travaux, sans être sûr du résultat, que nous avons préféré opter pour un nouveau forage », expliquent M. Nicolas, adjoint au maire, président de la Régie des Eaux, et M. Gauthier, responsable des travaux de cette régie.

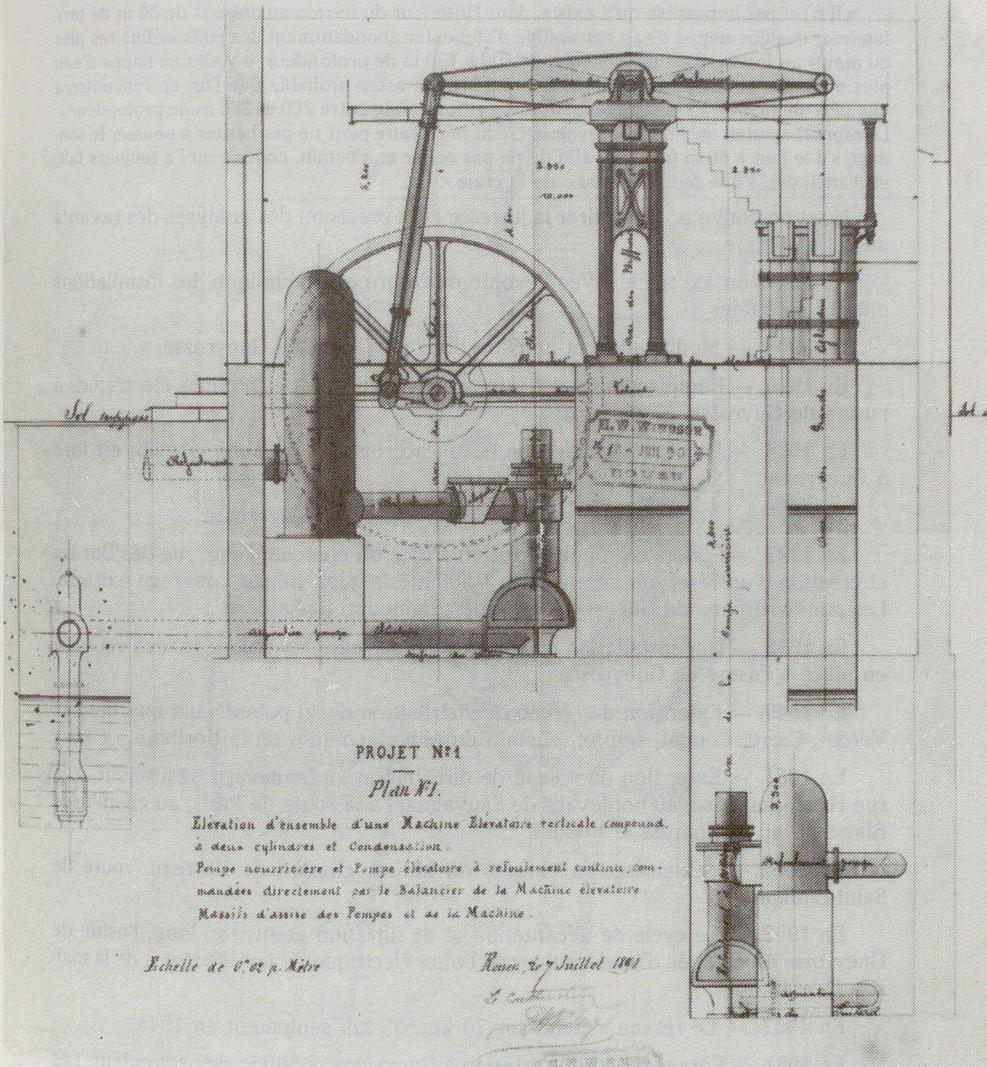
Ce puits sera foré par une entreprise spécialisée, Intrafor-Cofor. Le début des opérations devrait avoir lieu au mois de mars. Elles se poursuivront jusqu'en juillet, date à laquelle la nouvelle installation devra fonctionner. Le forage se fera dans les sables éocènes jusqu'à moins 300 mètres, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où se trouvent les nappes d'eau provenant du Massif Central. Le puits assurera un débit de 200 mètres cubes par heure.

En s'engageant dans une telle entreprise, la Régie des Eaux vise deux objectifs. D'abord, l'eau de ce puits viendra en complément de l'alimentation normale en cas de sécheresse. Ensuite, elle permettra en quelque sorte d'alimenter les réserves grâce auxquelles l'usine de traitement pourra être arrêtée lorsque des travaux de rénovation devraient être faits. Cela va d'ailleurs être le cas prochainement. Le décanteur de l'usine de Gueyrosse présente quelques déficiences et doit être rénové. Cela prendra deux mois.

Toutes ces raisons ont donc conduit les responsables de la Régie des Eaux à s'engager sur le chemin du forage. Une opération coûteuse, puisqu'un investissement de 1 500 000 F est nécessaire, financé en totalité par la Régie, aidée cependant par un emprunt municipal remboursé par la Régie sur quinze ans.

Dès le prochain mois de mars, un chantier important va donc s'ouvrir à Gueyrosse pour construire ce nouveau puits qui doit mettre les Libournaise à l'abri de tout manque d'eau pour les années à venir ».

Curseur à l'Action



Plan d'adduction d'eau de 1891 par l'ingénieur NOËL.  
Les machines à vapeur

Rappelons-nous les conclusions de l'analyse de la Société Linnéenne de Bordeaux, en 1866, sur la question des puits artésiens :

« Il n'est pas impossible qu'il existe, dans l'intérieur du terrain au-dessous de 30 m de profondeur, quelque nappe d'eau susceptible d'alimenter abondamment des puits ordinaires plus ou moins profonds ; il est possible que de 100 à 130 m de profondeur, il y ait une nappe d'eau plus ou moins abondante et jaillissante, et il semble assez probable que l'on en rencontrera une plus abondante au voisinage de la surface de la craie entre 200 et 250 m de profondeur ». Le rapport ajoutait qu'il fallait prévoir le crédit nécessaire pour ne pas hésiter à pousser le sondage s'il le faut à 50 m plus bas, afin de ne pas rester en chemin, comme on l'a toujours fait, et d'atteindre, s'il le faut, la surface de la craie ».

Nous ne pouvons qu'admirer la justesse et la précision des analyses des savants de cette époque.

Au cours du  $xx^e$  siècle, avec l'évolution du progrès technique, les installations ont été modifiées :

En 1908. — Modification et améliorations de l'usine de Gueyrosse.

En 1920. — Remplacement des pompes à vapeur par des pompes électriques à l'usine de Guyrosse.

En 1924. — La consommation de l'eau s'accroissant, un puits artésien est foré à Gueyrosse.

En 1927. — Forage d'un deuxième puits artésien à Gueyrosse.

En 1937. — Forage d'un puits artésien à côté du château d'eau, rue des Bordes et création d'un réservoir surélevé de 1 500 m<sup>3</sup> de capacité sur l'ouvrage existant. Les puits artésiens de Gueyrosse ont une production irrégulière.

En 1948. — Une installation de stérilisation des eaux au chlore gazeux est mise en place à l'usine de Gueyrosse.

En 1949. — Extension du réseau de distribution d'eau potable aux quartiers de Verdet, Carré, Condat, Gontet, chemin du Milieu, chemin de la Bordette.

En 1951. — Extension du réseau de distribution au boulevard Beauséjour, à la rue Henri-Barbusse, au boulevard de Sauvagnac, à la route de Paris, au chemin de Blanchet, au chemin de la Roudet.

En 1952. — Extension au chemin du Milieu, chemin de Barreau, route de Saint-Emilion.

En 1952. — Le cycle de décantation et de filtration étant trop long, l'usine de Gueyrosse est équipée d'un décanteur de boues électriques, « Accélérateur », de la maison Degremont.

En 1957. — Le réseau s'étend sur 70 km, 45 km seulement en 1945.

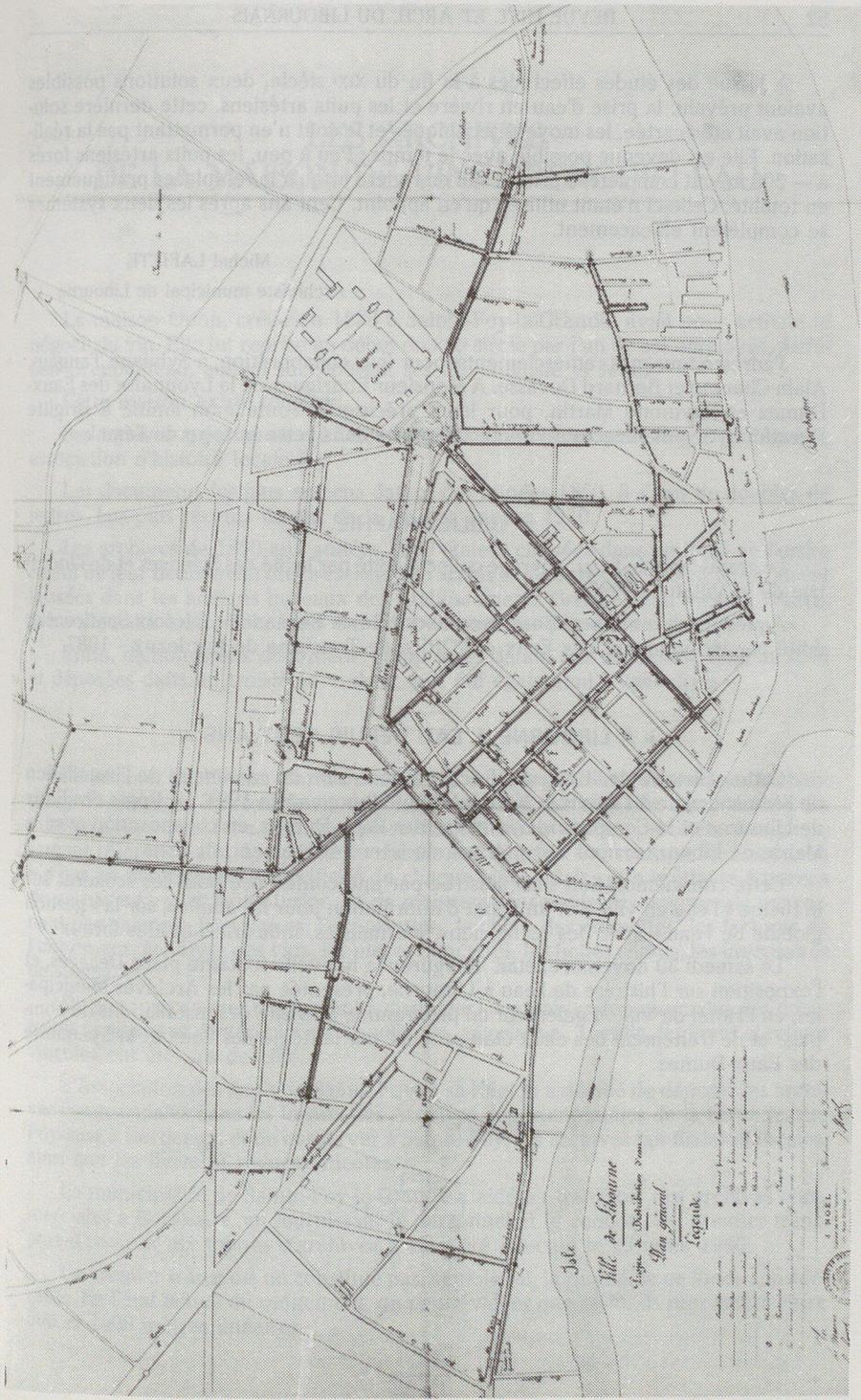
En 1981. — Forage d'un puits artésien à Gueyrosse, à 300 m de profondeur. Les deux anciens puits sont fermés.

En 1991. — L'installation comprend : la station de Gueyrosse, avec prise en rivière, capacité 800 m<sup>3</sup>/heure + forage : débit 250 m<sup>3</sup>/heure,

— la station de Bordes, forage débit 170 m<sup>3</sup>/heure,

— la station de la Ballastière, forage débit 240 m<sup>3</sup>/heure.

125 km de réseau (avec des canalisations de diamètre variant de 40 mm à 500 mm) assurent le transport de l'eau dans l'agglomération.



Plan d'adduction d'eau de 1891 par l'ingénieur NOEL. Le réseau

A l'issue des études effectuées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, deux solutions possibles avaient prévalu, la prise d'eau en rivière et les puits artésiens. Cette dernière solution avait été écartée, les moyens techniques et le coût n'en permettant pas la réalisation. Elle est devenue possible avec le temps.; Peu à peu, les puits artésiens forés à — 300 m, ont complété la prise d'eau en rivière jusqu'à la remplacer pratiquement en totalité. Celle-ci n'étant utilisée qu'en appoint. Cent ans après les deux systèmes se complètent efficacement.

Michel LAFITTE

Archiviste municipal de Libourne

J'adresse tous mes remerciements, pour leur collaboration, à Sylviane Taugain, Alain Chaume et Bernard Ducasse. A Monsieur Rodriguez de la Lyonnaise des Eaux-Dumez et Raymond Martin, pour leurs précisions. Toute mon amitié à Brigitte Duraffour-Serrus, avec qui j'ai été « plongé » dans cette histoire de l'eau !

#### BIBLIOGRAPHIE

Le grand livre de l'eau, ouvrage collectif édité par la Sté des Sciences et de l'Industrie de la Villette - 1990.

Aqueducs et fontaines, Bordeaux XIX<sup>e</sup> siècle de Bernadette Lacroix-Spencenska édité par la Lyonnaise des Eaux et l'Office de Tourisme de Bordeaux - 1987.

#### « A LIBOURNE, L'EAU DEPUIS CENT ANS »

Cette « Histoire de l'Eau » a été écrite à l'occasion du centenaire de l'installation de l'eau courante à Libourne, fêtée les 29 et 30 novembre 1991. La Régie des Eaux de Libourne et la Compagnie Lyonnaise des Eaux-Dumez, en collaboration avec la Mairie de Libourne, nous ont proposé de fêter l'événement.

Cette commémoration s'est illustrée par une conférence pour les scolaires sur le thème « l'eau en ville » et un débat d'information pour les adultes, sur la « gestion globale de l'eau » avec des techniciens, journalistes, industriels et élus locaux.

Le samedi 30 novembre, était inaugurée la nouvelle fontaine place Decazes, et l'exposition sur l'histoire de l'eau à Libourne, présentée par les Archives Municipales, en l'Hôtel de Ville. Egalement un programme de visite des installations de pompage et de traitement des eaux était proposé par la Régie des Eaux et la Lyonnaise des Eaux-Dumez.



## LES ARCHIVES DE LA MAISON DE VINS GRENOUILLEAU

La maison Odon, créée en 1820 à Sainte-Foy-la-Grande, avait pour activité le négoce du vin. Elle fut reprise au début du XIX<sup>e</sup> siècle par l'un de ses employés, Aurélien Grenouilleau, auquel succédèrent ses fils, Auguste et Jean.

Cette maison existe toujours.

Ses archives appartiennent à l'association des « Amis de Sainte-Foy et sa Région », association d'histoire locale (1).

Les documents les plus anciens datent des années 1850. Il s'agit de doubles de lettres. Les plus récents datent de la fin des années 1970.

Les archives de 1850 aux années 1950 étaient classées dans un local où l'ordre relatif de leur dépôt avait été préservé. Les archives récentes, de 1950 à 1979, furent laissées dans les anciens bureaux des Etablissements Grenouilleau lorsque l'entreprise s'installa à Pineuilh. Elles ont été bouleversées par des vandales.

Enfin, de nombreux documents comptables datant des décennies 1930 et 1940 et déposées dans un troisième endroit, ont été également « vandalisés ».

---

Le premier problème, d'ordre matériel, a été d'organiser le sauvetage. Au handicap du désordre incroyable de ce fonds, s'ajoutait son ampleur considérable. La mise en caisse a été faite pièce par pièce, le contenu de chaque pièce étant soigneusement référencé afin de faciliter le classement définitif. Par manque de temps, on n'a pas pu déterminer la spécificité de chaque pièce. Mais cette méthode a permis de ne pas aggraver la confusion, et de maintenir ensemble des documents concernant par exemple les salaires, l'exportation, le choix des étiquettes, les factures de l'imprimeur, l'analyse des vins, les pièces bancaires, les fiches clients, les inventaires de stocks, etc.

De plus, un premier classement a distingué les archives commerciales des documents familiaux et d'intérêt local (vie politique, associative...); enfin, les livres et revues viticoles ont été mis de côté.

L'Association des Amis de Sainte-Foy et sa Région a décidé de déposer les archives commerciales dans les locaux des Archives départementales de la Gironde, rue Poyenne à Bordeaux, et de conserver à Sainte-Foy, les archives familiales et locales, ainsi que les livres et revues viticoles.

La municipalité de Sainte-Foy-la-Grande a aidé au transport des archives commerciales à Bordeaux, en fournissant le personnel et le camion. Un premier transport d'environ dix tonnes d'archives a ainsi été effectué le 29 mars 1990.

Ce premier transport ne constitue pas, semble-t-il, la moitié de ce fonds considérable. En l'état actuel du rangement, on peut évaluer que ce fonds représente entre 500 et 1000 mètres linéaires.

---

Un second problème ne tardera pas à se poser : dégager l'intérêt de ces archives.

Les livres et revues viticoles, conservées à Sainte-Foy, peuvent constituer l'une des bases d'un centre de documentation sur l'histoire du vin et de la vigne en pays foyen. Ce centre peut être enrichi par une documentation archivistique ciblée, une collection d'outils viticoles, une collection de bouteilles et d'étiquettes, une jurade, etc. : les possibilités sont multiples.

Les archives familiales et locales dépassent souvent le cadre anecdotique. Si elles éclairent la forte personnalité d'Auguste Grenouilleau, elles témoignent aussi de son inlassable activité littéraire et sociale. Au travers de cette famille, ce sont des aspects ignorés ou méconnus de l'histoire locale qui se dégagent. Ainsi, l'origine et certaines des conséquences de la revue « Sainte-Foy défile », qu'Auguste Grenouilleau écrivit en 1910, l'histoire de la Mutualité à Sainte-Foy, etc.

Quant à l'intérêt des archives commerciales, il est loin d'être épuisé. Une fois leur classement terminé et leur inventaire effectué, se dégageront un certain nombre de perspectives. En l'état actuel des choses, qui souvent frôle le gâchis, on est réduit à de premières hypothèses d'approche.

Notons qu'à partir d'un territoire de base qu'il s'agira de définir (d'où venaient les vins venus par les établissements Odon/Grenouilleau), pendant une durée non négligeable, de 1850 à 1980, et à propos d'un important négoce de vins, nous disposerons de séries détaillées concernant prix, salaires, investissements, profits, exportations, balances des paiements, etc.

Il sera donc loisible de poser des questions concernant les investissements, l'évolution du marché viticole local, l'évolution de la politique financière de l'entreprise... ainsi que des aspects secondaires, par rapport à ce fonds d'archives, tels que la politique bancaire locale, l'évolution des transports, la démographie locale et en particulier l'émigration, etc.

Prenons quelques exemples précis :

— **Les crises économiques**, et en particulier, celles qui survinrent dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On pensera à la destruction du vignoble par le phylloxéra dans les années 1870, et aux graves désordres boursiers de 1882. C'est-à-dire, à deux crises dont les structures et les mécanismes sont différents. Enfin, on citera la grève des tonneliers, en 1906.

A partir des années 1870, la crise du phylloxéra oblitère-t-elle la bonne marche des établissements Odon ? Poser cette question revient à mesurer l'influence des crises agricoles sur le négoce du vin. Ce qui demande de définir et de dater ces crises, qu'il s'agisse de surproduction ou de sous-production.

Il faut noter que, malgré l'énorme masse de documents concernant les ravages du phylloxéra et l'effort spectaculaire de reconstitution du vignoble qui suivit, les recherches historiques sur ce thème, pour notre région, sont inexistantes ou confidentielles. Il y aura donc probablement matière à écrire une page de l'histoire des Etablissements Odon/Grenouilleau, et à esquisser l'étude des conséquences de cette terrible crise agricole sur l'économie d'une région où le commerce du vin était alors un important pourvoyeur d'argent frais.

La crise économique qui frappe la France en 1882 atteint-elle cette maison de négoce ? Si oui, étant entendu qu'il faudra en mesurer l'impact, on se demandera comment s'établirent alors les prix du vin, à l'achat et à la vente, c'est-à-dire que l'on dégagera les réponses que le marché d'achats et le marché de ventes apportèrent à cette crise bancaire soudaine et sévère, qui précipita dans la faillite bon nombre d'entreprises urbaines.

Quelle était l'importance des fonds de roulement de la maison Odon/Grenouilleau ? Dégageaient-ils un excédent, et si tel était le cas, quelle était sa destination : investissements, bénéfices, reports éventuels sur le marché boursier ? Enfin, comment les relations entre la maison Odon/Grenouilleau et les banques locales évoluèrent-elles ?

A ce propos, on sera amené à déterminer les partenaires bancaires existant alors à Sainte-Foy, banques ou notaires, et suivre les aléas de leur évolution. Le thème récurrent du notaire failli émerge de cette histoire encore méconnue des crises économiques de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et d'autres encore...

Enfin, le troisième volet du problème des crises est fourni par la grève des tonneliers, en 1906. Le chômage industriel, on le sait, a définitivement succédé aux troubles des « subsistances », comme l'indice essentiel et le résultat social le plus grave de la crise économique. C'est dans cette perspective qu'il faudra étudier la grève des tonneliers de 1906, et ses aspects les plus dramatiques (mise-à-pied, paupérisation, départ de tonneliers pour l'Algérie ou le Maroc). Là encore, les études sont inexistantes ou confidentielles. Quels éléments les archives Odon/Grenouilleau fourniront-elles ? Réponse après leur classement et leur inventaire.

#### — Les transports.

Il faut noter la longueur de cette période qui s'écoule entre le moment où le chemin de fer arrive à Sainte-Foy (1875), et celui où, au dire d'Auguste Grenouilleau, son entreprise utilise à fond le transport par rail (1920). Pourra-t-on établir une relation entre l'extension du territoire de vente, l'évolution des fonds de roulement et des investissements, et le développement des structures ? Il semble, en l'état actuel des sondages opérés dans cette masse énorme d'archives, que ce soit à partir du moment où prédomine le transport du vin par rail, que la maison Grenouilleau se soit dotée de plusieurs firmes distinctes, et, semble-t-il, dynamiques.

#### — Le négoce local.

Une histoire du commerce des vins du Pays foyen reste à écrire. Elle recouperait d'ailleurs l'histoire des négoce de vin en Pays foyen ! Quant à l'activité industrielle de Sainte-Foy au XIX<sup>e</sup> siècle, filatures, ébénisteries, marchands de bois, épiceries en gros, on n'en connaît que quelques bribes.

En conclusion, ces archives s'ajoutent à un ensemble déjà très riche de documents concernant l'histoire de Sainte-Foy et du Pays foyen. Cet ensemble, elles le complètent et le renouvellent.

Les directions de recherche que j'ai esquissées suffisent à en montrer leur très grand intérêt. Il y a une quinzaine d'années, elles ont été utilisées dans un premier travail de recherche. Leur classement et leur inventaire les mettront bientôt — du moins, nous l'espérons — à la disposition des spécialistes, et aussi, d'un large public, par exemple à l'occasion d'une exposition.

D'autre part, il est facile d'associer à ces archives écrites, le témoignage oral d'une bonne dizaine de personnes, sur la période 1945-1980. Que ce soit pour des entretiens individuels ou pour des tables rondes, les moyens « vidéo » constituent un excellent outil de travail.

Enfin, pourquoi ne pas penser que les archives Grenouilleau susciteront un regain d'intérêt pour l'histoire du Pays foyen, de la part des étudiants de Bordeaux III et de leurs professeurs, et de la part des Foyens eux-mêmes ?

C'est du moins le vœu que, personnellement, je formule !

Jean VIRCOULON

(1) Nous remercions la Maison Grenouilleau, et Mme Solange Ribeyreix qui est à l'origine de ce don.

## SOUVENIRS

Bien que Girondin de cœur et d'esprit, le conteur des anecdotes qui vont suivre est né dans la Haute-Garonne (depuis trop longtemps !).

Mon acte de naissance figure dans les archives d'un chef-lieu de canton actuellement modernisé mais très moyennâgeux à l'époque. Ses vieilles vignes françaises y produisaient un vin bon et abondant. Beaucoup de négociants bordelais venaient en acheter alors que le phylloxéra ayant quasiment détruit le vignoble girondin, n'avait pas encore ravagé celui de Toulouse.

Mon père y faisait de copieux achats et de longs séjours. Il s'y maria avec la fille toute jeune d'un notable du pays. Celle-ci, fraîchement sortie d'une pension de grand'ville, avait rêvé justement d'établir son ménage dans le milieu de ces acheteurs de vin qu'elle soupçonnait plus raffiné que celui de son village.

Dix mois après son mariage, heureuse et ravie, elle retrouvait sa maison familiale et son entourage pour son premier accouchement. C'est ainsi que je vis le jour (en 1887).

Depuis ma plus tendre enfance, et jusqu'à mes quinze ans, c'est au mois d'août de chaque année que je venais avec mes frères et sœur passer ce mois de grandes vacances auprès de notre grand-père maternel, de nos tantes et de nos cousins.

Nous en avons retenu quelques épisodes savoureux dont j'affirme l'authenticité.

Pour ne froisser aucune descendance des amis que je mets en cause, je tairai le nom de ce coin charmant. Il se situe toujours sur le haut d'une vaste colline. Il bénéficie depuis deux décades d'une adduction d'eau et a, de ce fait, des jardins et de la verdure qui n'existaient pas autrefois. Un seul puits, presque à sec en été, alimentait le village en eau potable ; elle était rationnée au mois d'août : un seau par jour et par immeuble ! Un ruisseau avec un mince filet d'eau serpendait toutefois à un kilomètre du centre du bourg. La Garonne était dix fois plus loin et le Tarn se trouvait à huit kilomètres. Ces distances paraissent minimales aujourd'hui, mais en ce temps, pas encore d'autos ! Peu de gens en situation possédaient un cheval de trot et une voiture jardinière. Les charrues et les chariots étaient tirés par des chevaux de labour et par des mulets.

Il n'en coûtait que quatre sous pour boire à satiété, une soirée entière, chez le cafetier du lieu, un des meilleurs vins du pays. Une barrique en perce y était en permanence à la disposition des clients. Par contre, pour laver la vaisselle vinaire, notamment à la veille des vendanges, le bouvier de service avec sa charrette, sa futaille et sa pompe à main, allait prendre l'eau au ruisseau et chaque barrique de ce précieux liquide coûtait trois francs !

Chaque année donc, après un long voyage dans un train omnibus, le seul qui s'arrêtait à la petite gare de la plaine sise à neuf kilomètres de notre destination, nous montions dans la patache à deux chevaux dont l'arrêt final se trouvait justement dans la rue de notre maison familiale.

Notre arrivée sur le tard fut toujours l'occasion d'une réception joyeuse de la part de nos petits camarades, de nos parents et de nos voisins. Mourant de soif et tombant de sommeil, nous embrassions tout le monde et avions hâte de dormir pour sortir à notre réveil d'assez bon matin (avant le brûlant d'un bon soleil) faire nos visites dans le bourg.

Déjà sur leurs portes, les voisines nous attendaient. Leur champ était libre... les hommes partis à leur travail. Elles s'interpellaient bruyamment comme d'habitude, souvent avec esprit, toujours avec verve, tant en patois qu'en français.

Chacune avait un sobriquet qui nous était familier. Notre vieille tante veuve, c'était Cadette. Panisette, c'était la femme du boulanger Panissou. La maison la plus proche de celle de Cadette, c'était celle de Léonie, tailleuse. En face, son mari, forgeron robuste, y avait son atelier. Bien que frisant la soixantaine, il forgeait tout le jour sans répit. Son prénom devait être Pierre, mais on l'appelait Pierrounel. Peu éloignée de là vivait une vieille fille ravaudeuse ; elle se déplaçait difficilement avec deux béquilles. Ses jambes n'étaient pas agiles, mais sa langue, par contre, l'était souvent trop. C'était la Torte.

Nous nous attardions souvent dans l'atelier de Pierrounel. Sa figure en sueur était noircie par le charbon ainsi que ses mains et ses avant-bras. La chaleur du mois d'août qui se joignait à la chaleur de son foyer, colmatait sur sa figure, sa poitrine ouverte et ses avant-bras le charbon du jour, de la veille et des jours précédents. Il était ainsi presque aussi noir qu'un vrai nègre. Nous évitions de nous laisser embrasser car sa poignée de main était déjà suffisamment collante.

Une certaine fois, depuis la forge, nous entendîmes mettre à mal par les commères de notre rue une jeune femme originaire de Toulouse. C'était celle du pharmacien. Une charrette portant une baignoire pour elle avait traversé le bourg ! Son mari occupait un jeune stagiaire, d'où certains soupçons d'inconduite de la jeune femme leur venaient à l'esprit. « Elle se poudre », disait Cadette avec une moue réprobatrice. La Torte y ajoutait son grain de sel et Panisette, d'une voix tonitruante avec l'accent d'une vertu offensée, lança à la cantonnade un leitmotiv qui lui était assez habituel, paraît-il : « Nous, nous ne sommes pas de ces femmes qui se lavent ! »

Lorsque des propos de ce genre fendaient l'air, notre maman, de sa fenêtre, nous faisait signe de revenir. Nous avions pour consigne, d'ailleurs, de ne pas nous attarder chez la Torte. Elle nous intéressait cependant au plus haut point en raison des histoires magnifiques qu'elle racontait fort bien ! L'aventure de l'avare qui avait acheté une poule qui pondait des œufs d'or en vue d'augmenter son magot et n'en avait obtenu que des pontes ordurières, avait charmé notre entendement enfantin.

Contrairement à la tenue journalière des gamins du lieu, nous sortions toujours quelque peu endimanchés. A chacune de nos venues, nous subissions les exclamations d'usage : « Que vous avez grandi... que vous êtes bien habillés... » Une fois, pénétrant chez la Torte, avides de ses histoires, elle imagina, pour châtier certainement la suffisance dont nous avions peine à nous départir, de nous dire à l'oreille : « Vous êtes des enfants de riches, mais vous avez des derrières de pauvres ». Sur cet avis inquiétant, nous portâmes nos mains à nos fesses avec effroi. Elle ajouta : « Oui, mes petits, vous avez des derrières de pauvres... ! Comme tout le monde, vous avez le derrière fendu ! »

Cette apostrophe de bon sens, dite sans acrimonie apparente, impliquait bien, pour elle puis pour nous, l'inutilité de nous croire supérieurs, tout Bordelais que nous étions !

Plus tard, n'ayant plus que notre tante vivante, nous fîmes, dans un de nos derniers voyages, une visite de condoléances à la Léonie. Au cours de l'hiver précédent, son mari était mort d'une congestion. Notre compassion fut pour elle l'occasion de verser des torrents de larmes. Elle nous rappela toutes les qualités de son cher défunt. « Il était bon, il était brave, disait-elle... Il était vaillant, vaillant ! Sa forge, c'était sa raison de vivre. Je ne l'en détachais pour les repas qu'après de multiples appels ! »

A notre plus grande stupéfaction, elle ajouta : « Il était propre, cet homme, mais propre plus qu'on peut le croire. Tous les ans, il allait se baigner au Tarn. Quelquefois, je lui disais au moment où il s'apprêtait à partir : « Pierrounel, il pleut, reste ici, tu iras te baigner l'année prochaine. Et bien NON et NON, me répondait-il, et il y allait quand même ! »

Ces histoires toulousaines perdent un peu de leur saveur en Gironde où l'on en conte aussi beaucoup d'autres plus locales et non moins savoureuses.

Partout où depuis des siècles la vigne a établi son domaine, il y a du pittoresque, de la bonne humeur et du bon accueil.

Le vin (celui de Bordeaux surtout) chez ceux qui lui sont fidèles sans excès, maintient l'esprit, la gaieté, le bon sens et provoque même la longévité.

Aux plus déshérités (qui en abusent trop souvent), la boisson divine inspire parfois des à-propos charmants.

C'est ainsi qu'une nuit, dans ma petite ville, un clochard (ivrogne notoire) cuvant son ivresse sous une pluie torrentielle dans le porche du chai d'un négociant cossu, lança d'une voie sonore une exclamation tout à fait de circonstance (le négociant en question, dont l'habitation surplombait son chai copieusement garni avait, en grande pompe, fêté la veille une première naissance dans son foyer) : « Et dire que je suis sous l'eau, clamait le clochard, tandis qu'au-dessus de moi, une petite fille qui vient de naître dort dans le vin ».

Les souvenirs de ce genre complètent l'environnement de ce vignoble bordelais si attachant pour ceux qui y vivent ou y ont vécu.

Après l'avoir quitté pour peu ou pour longtemps, on le retrouve toujours avec joie. Au loin, on revoit en rêve sa verdure, ses collines avec des rangées de ceps et leurs raisins juteux, ses clochers élégants, ses multiples châteaux ou ses maisons anciennes, mais presque toutes rajeunies avec leurs vieux celliers consolidés, car rien n'y tombe en ruine.

Dans l'éloignement, viennent à l'esprit et au cœur de tous ceux qui ont eu la chance d'y vivre, les vers du poète : « Objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force à aimer ».

26 mai 1972

Auguste GRENOUILLEAU



# ACTES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LIBOURNE

Séance du 5 avril 1992

**Présidence de M. Claude Benazet, Président**

*Présents* : MM. et Mmes Benazet, Faure, Barré, Darros, Reimbert, Chaume, Avril, Labrande, Lafitte, Martin, Lamarzelle, Giamarchi, Lagarde, Lucas, Vircoulon, Guillaume, Lestonnat, Londeix, Lassalle, De Kerros, Favreau, Rault, Ducasse

*Excusé* : M. Sandler

Alain Chaume fait un exposé sur *l'Habitat et Logement à Libourne au XIX<sup>e</sup> siècle*, d'après les registres de recensement.

Jean Vircoulon a réuni quelques notes sur *Sainte-Foy en 1621*, à lire prochainement.

Olivier Londeix, assisté de plusieurs de ses amis, nous emmène en Amérique du Nord et nous présente d'intéressantes diapositives commentées, sur un peuple ancien, les indiens Anasazi, leurs habitations souterraines et leur culture, qui a évolué de 500 avant J.-C. à environ l'an 1000/1100 de notre ère. Ce dépaysement intéresse vivement l'assemblée. Le secrétaire montre des photos et reconstitutions de plusieurs sites (du Nouveau Mexique et Colorado) parues dans les n<sup>os</sup> 146-147 de la revue *Archeo (Recherche des Civilisations disparues)*, des éditions Atlas (Déc. 1988).

Séance du 14 juin 1992

tenue à la Mairie de Sainte-Foy-la-Grande

**Présidence de MM. Michel Villemiane, Président,  
des Amis de Sainte-Foy-la-Grande,  
et D<sup>r</sup> Claude Benazet, Président de notre société**

Nos Amis de Sainte-Foy avaient largement battu le rappel, ce qui a valu à cette sortie un succès bien mérité, et une affluence, rare dans nos annales, de plus de soixante présences à la séance et presque autant au repas qui a suivi, à l'Auberge de Port-Sainte-Foy.

*Présents* : MM. Mmes et Mlles Villemiane, Benazet, Vircoulon, Prunis, Benoist, Besson-Imbert, Faure, Darros, Sandler, Lagarde, Chaume, Labrande, Lafitte, Rault, Maubaret, Veret, Purrey, Lignerolles, Chambret, Feuillet, Guesnon, Guinjard, Thillaud, Guy, Grancoïn, Giamarchi, Feyti, Saint-Aman, Deffarge, Barré, Provain, Larmarzelle, Avril, Boutitie, Gunder, Estève, Chauprade, Pagès, Ducasse.

*Excusés* : 40 sociétaires de Libourne, ou de Sainte-Foy.

En ouvrant la séance, M. Villemiane salue aimablement les personnalités présentes ou excusées : M. Michel Maumont, maire et conseiller général de Sainte-Foy, M. Pierre Chauprade, président de l'Association Historique du Pays de Branne, M. Jean-Louis Grancoïn, président du groupe de Recherches Archéologiques de Castillon, M. Gabriel Pagès, président du groupe de Coutras, M. Jacques Benoist, président du S.I. du Pays de Montaigne et Gurçon. Il présente les excuses de M. André Teurlay, président honoraire de notre société et conseiller général, de M. Soulé, président des Amis de Lormont et de nombreux sociétaires.

M. Michel Villemiane parle, ensuite, de l'association des *Amis de Sainte-Foy* : « Nous nous réjouissons de recevoir aujourd'hui une assistance nombreuse et de qualité. Vous arrivez de Libourne, Branne, Castillon, Bergerac, et, bien entendu, de Sainte-Foy-la-Grande, et de leurs proches environs. C'est dire que nous représentons ici, en quelque sorte, la Moyenne Vallée de la Dordogne, au moins pour ce qui concerne un même intérêt, et une même passion pour son histoire.

Aujourd'hui, pour la quatrième fois, nous recevons la Société Historique de Libourne. La première fois, c'était il y a plus de trois décades. Eternelle jeunesse, bien sûr, mais aussi, visages bien présents de ceux qui depuis, nous ont quittés. Jean Vircoulon et moi-même avons assisté à ces quatre rencontres. Vous comprendrez que j'en évoque le souvenir avec beaucoup de plaisir et aussi, une certaine émotion.

Notre association a été fondée en 1948. Qui se souvient aujourd'hui de Franck Soulard, de Walter Le Matre, de Jean Morize, de François Planteau, de Fernand Morin, de Pierre Fougereuse ? Il reste le chemin qu'ils ont tracé et plus de deux cents articles consacrés à l'histoire du Pays foyen. Pour beaucoup d'entre nous, il reste aussi l'image de Jean Corriger, qui présida longtemps aux destinées de notre société et dont l'œuvre nous éclaire toujours.

C'est à lui que nous devons la tenue du 20<sup>e</sup> congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest, à Sainte-Foy-la-Grande, en 1966. Cette manifestation avait magnifiquement renouvelé les connaissances historiques sur notre bastide. Elle avait encore relancé l'ensemble de nos activités.

Où en est aujourd'hui notre association ? Nous préparons notre 25<sup>e</sup> exposition. Nous allons publier le numéro cinquante de nos cahiers. Nous prenons une part active à l'enrichissement du patrimoine municipal, et nous vous en donnerons un exemple tout à l'heure. Nous venons en aide aux chercheurs et aux étudiants, quand nous ne suscitons pas directement les recherches qu'ils entreprennent. Nous organisons des visites commentées de la ville. Mais nous sommes confrontés à des problèmes de budget, d'équipe et de locaux. Au moment où nous achevons un ordinateur nous permettant de donner une qualité professionnelle à la présentation de nos cahiers, je vous laisse imaginer les contraintes auxquelles nous sommes confrontés.

En définitive, nous faisons à Sainte-Foy, avec nos moyens et avec l'aide de la municipalité, ce que vous faites dans vos communes, à Libourne, Branne, Castillon, et Bergerac. Je peux craindre d'avoir oublié de citer telle localité. Mais votre présence à tous, ici, n'est-elle pas plus importante que cet oubli possible ?

Il y a trois semaines, nous avons reçu la Société Historique du Pays brannais. Aujourd'hui, nous accueillons la Société Historique et Archéologique de Libourne. Inutile de souligner l'intérêt de ces rencontres... Et j'anticiperai sur la fin de cette journée que je souhaite belle et ensoleillée, en vous donnant rendez-vous à tous, dans la lecture de la *Revue Historique du Libournais* ; dans celle des *Cahiers des Amis de Sainte-Foy*, et dans les publications du *Colloque de l'Entre-Deux-Mers*.

Et ne m'en veuillez pas, si, étant architecte, je termine mon propos en adaptant une formule célèbre : "Quand l'abonnement va, tout va !" »

La séance de travail débuta par la présentation de cinq panneaux, où le secrétaire a réuni des documents, gravures et photos des vestiges des remparts de Libourne. Le plan cadastral de 1833 montrait encore la plus grande partie des murailles. Il n'en subsiste plus beaucoup de nos jours. C'est pourquoi on peut se réjouir qu'une bonne portion en soit actuellement en cours de restauration, rue des Docteurs-Moyzès (ex-rue de l'Hospice), et qu'elle devrait être, désormais, protégée et conservée, comme elle le mérite...

Les communications suivantes sont ensuite développées :

Jean Vircoulon. "Les lendemains de la Guerre de Cent ans dans la moyenne vallée de la Dordogne".

André Prunis : "Note sur l'histoire de l'Hôpital de Ste-Foy".

Henri Besson-Imbert : "De quelques aspects des déplacements des voyageurs entre Bordeaux et la vallée de la Dordogne au XIX<sup>e</sup> siècle".

Jean-Louis Grancoin : "Poteries de l'époque de la Renaissance trouvées à Castillon-la-Bataille".

Jean Vircoulon : "Quand Michel Montaigne décidait des impôts de Sainte-Foy".

On les trouvera dans nos prochaines publications.

Après un agréable vin d'honneur, offert par la Municipalité, agrémenté par la faveur d'être les premiers à admirer une belle toile ancienne, représentant le port de Sainte-Foy, on s'achemina vers Port-Sainte-Foy où un excellent déjeuner nous fut servi au Restaurant de la Terrasse.

La promenade de digestion nous mena d'abord au Musée de la Tonnellerie et de la Batellerie, voisin, très intéressant, plein d'objets et de vieux documents, puis on repassa le pont, et on déambula dans les rues à demi-désertes du vieux Sainte-Foy, et sur le calme bord des quais.

Jean Vircoulon en fut l'habituel guide, disert, précis, et plein d'humour et d'anecdotes, concluant, on ne pourrait mieux, cette très réussie « sortie d'études ».

B. D.

Date de parution : 30 juin 1992

Le Gérant - Directeur de la Publication : B. DUCASSE  
Imprimerie JUNG 62, rue Victor-Hugo - LIBOURNE - Tél. 57.51.19.32

Donnez la préférence à nos généreux amis annonceurs :

**A S S U R A N C E S**  
VIE - INCENDIE - VOL  
DEGATS DES EAUX  
BRIS DE GLACES  
RESPONSABILITE CIVILE  
- AUTOMOBILES -

## **JACKIE COLDEBOEUF**

11, Rue Waldeck-Rousseau  
33502 LIBOURNE CEDEX  
Téléphone : 57 51 22 25

Fax : 57 51 07 94



**ASSUREUR-CONSEIL**

# Libourne

deux siècles d'images

## **UN FORT VOLUME**

528 pages, relié, couverture  
aux armes de Libourne  
gravée or

**2000 DOCUMENTS**  
dont 1000 cartes postales  
antérieures à 1914

**GRAVURES ANCIENNES,  
PLANS, CARICATURES,  
CHANSONS PATOISES, etc.**

**250 F franco de port l'édition normale.**

(il reste quelques exemplaires numérotés, 350 F franco de port)

**En vente dans toutes les librairies de Libourne**



**CAISSE  
D'ÉPARGNE**

QUELLE QUE SOIT SA **TAILLE**  
VOTRE **PATRIMOINE**  
MÉRITE D'ÊTRE :

**ESTIMÉ** AVEC PRÉCISION  
**OPTIMISÉ**  
**TRANSMIS** AUX MEILLEURES CONDITIONS

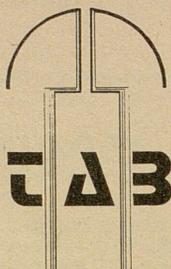
CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER ECUREUIL HABITUEL AU 57 25 61 00  
Tél. Agences - MONTESQUIEU : 57.25.61.61 LA PLANTE : 57.74.10.51  
LA MARNE : 57.51.83.83 LA ROUDET : 57.51.55.11

# L'ESPACE BUREAUTIQUE

1200 m<sup>2</sup> D'EXPOSITION

**Strafor**  
groupe Steedman Strafor

**PAPETERIE SPECIALISEE  
POUR LE BUREAU**



**Canon**

17, quai des Salinières - 33500 LIBOURNE  
Tél. 57 51 52 52 - Télécopie : 57 51 50 00

**TRAVAIL DE LA PIERRE  
RENOVATION DE L'ANCIEN  
MAÇONNERIE TRADITIONNELLE  
PISCINE RESIDENTIELLE**

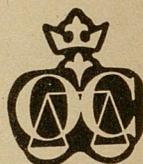
**ENTREPRISE**

**MANIVAL**

**SIÈGE SOCIAL :**  
56, AVENUE DE LA ROUDET  
33500 LIBOURNE - TÉL. 57 51 65 08

**ANNEXE :**  
12, COURS ALSACE-LORRAINE  
33000 BORDEAUX - TÉL. 56 44 74 48

**ACTIVITE DE DEBITAGE  
ET TAILLE DE PIERRE**  
108, QUAI DE QUEYRIES  
33000 BORDEAUX



**Orfèvrerie  
Jacqueline  
GUILLOT**

45, RUE GAMBETTA

33500 LIBOURNE

Tél. 57 25 08 98

## **WALTON - HYDRAULIC**

38, rue Chabrely - Bordeaux-Bastide - 33100 BORDEAUX  
Téléphone 56 86 38 72

**TOUT LE MATERIEL DE POMPAGE ET D'ARROSAGE  
POUR L'AGRICULTURE, LES TERRAINS DE SPORTS, LES JARDINS D'AGREMENT  
POMPES GRUNDFOS IMMERGEES ET DE SURFACE  
ARROSAGE RAIN BIRD  
TUYAUTERIES ET RACCORDS PLASTIQUES**

# S.A.R.L. L'Immobilier Moderne

---

APPARTEMENTS - IMMEUBLES  
TERRAINS - PROPRIETES  
COMMERCES

VENTES - LOCATIONS  
GESTION

*Syndic de Copropriété*



**Jacques SIMON**

31, rue Michel-Montaigne

33500 LIBOURNE

Tél. 57 51 26 01

---

**Louis FAURE**

*Agent général d'Assurances*

Assurances toutes branches  
Placements

**ALLIANZ-VIA  
FRANCE**

39 - 41, cours Tourny  
LIBOURNE

TÉLÉPHONE : 57 51 56 23

Fax : 57 51 92 51

*DES CAISSES CARTON*

aux qualités,  
dimensions et quantités  
de votre choix

*dans les délais  
que vous souhaitez*

**cartonnages  
diemont**

4, rue Rivière - 33500 Libourne

Tél. 57 51 35 71

**Nouvelles  
Galleries**

21, rue Gambetta - 12, rue Jean-Jaurès - LIBOURNE



**bonny**  
97, Cours Tourny 33500 LIBOURNE

\*  
\*\*

- IDENTITÉS RETOUCHÉES ET INSTANTANNÉES
- TOUS REPORTAGES PROFESSIONNELS
- PORTRAITS
- CAMESCOPE, JVC, CANON, SONY
- BONNY EXPRESS : Photos 1 heure

**Libourne**  
**Moquettes**

**J. Fouché** \_\_\_\_\_

**TOUS REVETEMENTS**  
**de SOLS et de MURS**

**62, Rue Waldeck-Rousseau**  
**33500 LIBOURNE**  
**== TÉL. 57 51 02 70 ==**



**BULLETIN D'ADHÉSION**

M .....

- Désire adhérer à la Société Historique et Archéologique de Libourne  
présenté par MM. ....
- Désire maintenir son adhésion..... **Cotisation 1992 : 50 F minimum**
- Sans recevoir les publications
- Avec service des publications, au tarif préférentiel : **100 F**
- Majoration volontaire de cotisation.....

Signature :

**Simplifiez notre comptabilité en vous acquittant en début d'année**

**Abonnements à la Revue Hist. et Arch. du Libournais et de la vallée de la Dordogne**

- Abonnement au tarif préférentiel sociétaire : ..... 100 F**  
Applicable seulement aux Sociétaires ayant déjà versé la cotisation annuelle de 50 F minimum ou la réglant en même temps que l'abonnement soit 50 + 100 = 150 F.
- Abonnement non sociétaire.....160 F
- Abonnement personnes morales (Musées, Bibliothèque, Universités)....180 F

**A régler au nom de la Société Historique et Archéologique de Libourne**  
**Boîte Postale 175 - 33501 LIBOURNE - C.C.P. Bordeaux 475-94 B**

# Avis de la Société Historique et Archéologique de Libourne

## Règlement des séances

Les Sociétaires qui désirent faire des présentations ou des communications doivent en informer, dès que possible, le Président, en indiquant le temps de parole qu'ils demandent, pour permettre d'établir à l'avance l'ordre du jour.

Les titres des communications (et les noms d'auteurs) devant être publiés dans le Bulletin précédant la séance, il faut *obligatoirement*, que le Secrétariat en soit avisé, *au moins 15 jours avant la fin du trimestre*. Les communications non annoncées régulièrement ne seront acceptées qu'*exceptionnellement* si l'ordre du jour le nécessite et, sinon, renvoyées à une séance ultérieure.

Les copies des communications sont remises aussitôt au Secrétaire. Les auteurs de commentaires ou observations formulés de vive voix en séance et désirant en préciser les termes, doivent faire parvenir une *note écrite* au Secrétariat dans un délai maximum d'une semaine.

Les présentations d'objets, dont l'annonce est souhaitable, devront être *précédées* d'une note, remise *au début de la séance*, avec toutes indications utiles : circonstances de découverte, noms de lieux et de personnes, poids, mesures (pour les petits objets, en m/m), ainsi que photos ou dessins facultatifs mais recommandés.

Les dessins doivent être effectués, sur calque ou papier non quadrillé, sans *blancs* inutiles entre les objets dessinés. *L'échelle* doit être figurée linéairement sur les dessins et documents, et non par une mention de proportion.

## Tirages à part

Les auteurs peuvent faire effectuer, à leurs frais, des tirés à part, portant la mention *Extrait de la Revue Historique et Archéologique du Libournais et de la Vallée de la Dordogne*, par commande directe à l'imprimerie ou au Secrétariat, dernier délai en renvoyant les épreuves. Deux exemplaires doivent être remis aux Archives de la Société et un au Secrétariat.

Quelques feuilles supplémentaires de chaque numéro sont tirées à l'intention des auteurs, qui doivent contacter le Secrétariat pour en prendre livraison, sauf envoi à leurs frais.

## Publications en vente

Sauf réassortiment de nos épuisés, il n'y a plus de série complète antérieure à 1954 mais quelques rares numéros isolés (*Détails sur demande au Secrétariat*).

N° spécial 1953 : (20<sup>e</sup> anniversaire. Table des 20 premières années) : 20 Frs

N° 120 (1966) : (Spécial Musée - Ages du Bronze et du Fer) : 10 Frs

N° 152 (1974) : III<sup>e</sup> Colloque de Protohistoire d'Aquitaine (et supplément) : 40 Frs

La collection est disponible depuis 1954. Par années ou collection, *prix sur demande*.

Par numéro isolé, 20 F minimum, ou prix marqué.

---

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES :**  
6 bis, Cours de Gourgues, à Bordeaux - Tél. 56.51.39.06

**ANTIQUITÉS HISTORIQUES D'AQUITAINE**, même adresse  
Directeur : M. GARMY

**ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES D'AQUITAINE**, même adresse  
Directeur : M. J.-Ph. RIGAUD

**Correspondant :** M. Michel SIREIX, à Saint-Magne-de-Castillon  
pour la Gironde-Est (Tél. 57.41.01.40)

## SOMMAIRE

Le 14 juillet 1889 dans le Libournais (A. CHAUME).....	p. 33
Histoire de l'eau à Libourne (fin) (M. LAFITTE).....	p. 41
Les Archives de la Maison de Vins Grenouilleau (J. VIRCOULON).....	p. 53
Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne.....	p. 59

*Prochaines séances : 18 octobre et 20 décembre (séance exceptionnelle)*

### *Couverture : Caricature de Gustave Eiffel dans "Le Punch"*

La Tour Eiffel attire, à l'Exposition, les regards étonnés de tous les visiteurs, par les teintes absolument différentes qu'elle présente suivant l'inclinaison des rayons solaires. On la voit blanche, comme nickelée, bronzée, rouge, etc. Elle a réellement cinq couleurs : du pied à la première plateforme, elle est couverte d'une peinture vernissée bronze rouge ; l'étage au-dessus est d'un ton plus clair ; et, de là au sommet, trois teintes graduées, de moins en moins foncées, de façon que la coupole est presque jaune d'or. D'où la variété des reflets.

Mais si l'on ne s'accorde point sur la couleur de la Tour, il n'y a qu'une voix pour célébrer la hardiesse de ce monstre de fer, in vraisemblable mais admirable, qui symbolise à la fois l'art, le travail et l'industrie au Champ de Mars.

Les autres Expositions étaient des labyrinthes, où l'on avait peine à se reconnaître ; celle de 1889 est un immense palais, où l'on se retrouve au pied de la Tour Eiffel. Celle-ci a déjà eu le privilège d'attirer à elle tous les peuples de la terre, qui la saluent avec une respectueuse estime, et M. Jules Simon pouvait dire, sans être démenti, dans un banquet international : « Ici, plus de divergences d'opinion ou de nationalité. Nous sommes tous citoyens de la Tour Eiffel ! »

Elle peut prendre, en effet, sa part des témoignages d'unanime sympathie que l'Exposition actuelle a recueillis de la part de tous les peuples, sinon de tous les souverains.

Faut-il rappeler la véritable armée d'ingénieurs américains qui sont venus féliciter M. Eiffel ? Le général Franklin, commissaire général des États-Unis, a déclaré que « la France, la plus expansive et la plus généreuse des nations, avait réussi à effectuer la plus belle Exposition universelle que le Monde eût jamais vue ».

Monsieur Helfy, député au Parlement hongrois, disait : « C'est le mérite de la France d'être toujours l'institutrice des peuples européens. Elle donne en ce moment encore un exemple salutaire. A l'étonnement général sur la rapidité de son réveil, elle répond par son admirable Exposition, avec ces trois mots : « PAR LE TRAVAIL » ; oui, par le travail, l'esprit d'ordre et l'amour de la paix. »

Monsieur de Camondo, président du Comité italien, constatait « l'immense succès de l'œuvre entreprise », et il ajoutait : « Vous donnez au Monde une nouvelle preuve de la vitalité industrielle et artistique de votre beau pays ; vous avez réussi à créer une merveille que seule la France pouvait enfanter. »...

Le prince Georges Bibesco, président du Comité roumain, s'exprimait ainsi : « C'est une fête pacifique, pleine d'éclat et de grandeur, où l'élégance le dispute à la force, où l'on ne sait qu'admirer le plus de la demeure merveilleuse préparée par la France pour ses hôtes ou des produits dus au travail, au génie des nations. La France assure la paix au monde civilisé par cette œuvre de Titan, à laquelle les peuples ont mis la main, forgeant ainsi, dans un effort commun, un souvenir impérissable sur l'enclume de l'immortalité. »...

L'Exposition aura eu aussi ses côtés fantaisistes et comiques. Pendant que les revues illustrées de tous les pays reproduisent la plupart des merveilles du Champ de Mars, de l'Esplanade des Invalides et du Trocadéro, le *Punch* personnifie spirituellement M. Eiffel en sa Tour. Le crayon du caricaturiste a représenté l'éminent ingénieur, la tête dans les nuages, le corps serré dans les mailles de son colossal arc de triomphe – symbole de la victoire pacifique du génie humain. Cet hommage, délicat et original, ne touchera certainement pas moins M. Eiffel que la décision par laquelle la ville de Dijon a donné son nom à l'une de ses rues...

Périclès disait avec raison qu'« il faut trois armées pour le gouvernement d'un pays : celle qui va sur la terre, celle qui va sur la mer, celle des artistes et des ouvriers, qui élèvent ensemble des monuments impérissables »... Chaque art et chaque métier occupe, comme un général, une armée de manœuvres, qui n'ont d'autre talent que l'ouvrage de leurs bras, ne sont que des outils et des forces au service des chefs d'atelier : ainsi le travail distribue et répand la fortune universelle ». M. Eiffel et les organisateurs de l'Exposition se sont inspirés de cette pensée d'un grand homme qui donna son nom à un siècle. Espérons que, au rebours de « la Tour de Babel », qui fut la cause de la confusion des langues et de la division des peuples, « la tour du Centenaire », en réunissant sous son ombre tous les peuples de l'univers, aidera pour une large part à dissiper les malentendus qui les divisent et à abaisser les frontières qui les séparent.

*[Malheureusement, un quart de siècle plus tard, ce vœu pieux tombait dans l'oubli...]*